Réunion THD

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 26 Février 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026-CA45-01

RAPPORT D'ACTIVITE 2025

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février à onze heures, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de la Réunion THD, 2 et 6 rue d'Emmerez de Charmoy-97490 Sainte Clotilde après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Normane OMARJEE.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres titulaires :
Normane OMARJEE, Lorraine NATIVEL, Alain ABADIE, Jean-Pierre CHABRIAT, en distanciel

Représentant de Madame la Présidente de Région :
Mickael HA-SUM, en distanciel

ÉTAIENT ABSENTS :

Membres titulaires :
Pascal PLANTE, Maya CESARI

Membres suppléants sans voix délibérative :
Anne CHANE-KAYE-BONE, Patricia PROFIL, Mikael SIHOU

Représentante de la paierie Régionale :
Rose-Méry VELLIN – Comptable public

Nombre de membres en exercice : 6
Nombre de membres titulaires présents : 4
Nombre de membres suppléants présents avec voix délibérative : 0

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport 2026-CA45-01-Rapport d'activité 2025,

Après en avoir délibéré

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De prendre acte du rapport d'activité 2025 ;

ARTICLE 2 : D'autoriser le directeur à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

Le Président de Réunion THD
Normane OMARJEE

Réunion THD
2-6 Rue d'Emmerez de Charmoy
97490 Sainte-Clotilde
SIRET : 842 430 878 00038 - APE : 6190Z
Tél Standard : 0262 150 170

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 26 février 2026

RAPPORT 2026-CA45-01

RAPPORT D'ACTIVITE 2025

L'objet du présent rapport est de vous présenter le projet de Bilan 2025 de la régie Réunion THD.

Table des matières

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

I. Préambule

Le présent rapport d'activité a pour objectif de présenter au Conseil d'Administration un état des réalisations de Réunion THD au cours de l'exercice 2025, tant dans son fonctionnement et son organisation que dans les projets.

II. Principales réalisations en 2025

A. La Vie de la Régie

1. Evolution des effectifs

L'effectif total est de 14 agents au 31 décembre 2025.
Au cours de l'exercice 2025, les effectifs de la structure ont connu les évolutions suivantes :

- Arrivée d'une alternante en Stratégie Marketing (Master 1), en contrat d'apprentissage
- Arrivée d'un stagiaire de fin d'études pour une durée de 6 mois (Cycle ingénieur 3eme année spécialité informatique ; du 19/05/2025 au 21/11/2025

L'évolution des effectifs et le renforcement des activités a conduit à un déménagement avec des locaux adaptés.

2. Communication : 2025, Soutenir et valoriser une activité croissante !

Fin de déploiement de la fibre optique publique à La Réunion, démultiplication des actions de cybersécurité sur l'île et sur l'hexagone, lancement de nouveaux services… autant d'occasions de prises de paroles destinées à valoriser l'engagement de la Région Réunion en matière de développement numérique et de cybersécurité.

2.1 La Région Réunion et Réunion THD officialisent la fin de déploiement du réseau de la fibre optique publique

- Séquence de communication de **fin de déploiement** de la fibre optique publique

En collaboration avec les services de la Région Réunion, Réunion THD a fourni un appui technique pour la réalisation d'une conférence de presse qui s'est tenue le 25 mars 2025 au Moca, en présence de la présidente de Réunion, de M. Normane Omarjee. La préfecture et l'Agence nationale de la cohésion des territoires étaient également représentés.

L'objectif de cette séquence était de marquer : la fin de déploiement de la fibre optique publique, et d'illustrer l'engagement de la Région Réunion en faveur du très haut débit pour tous, avec une région parmi le plus connectées de France.

- ✓ Plus de 50 personnes ont été réunies à cette occasion
- ✓ Une séquence largement relayée sur les réseaux sociaux de la Région Réunion et de Réunion THD, ainsi que sur notre site internet.

- ✓ De nombreuses retombées presse ont été générés : JT midi d'Antenne Réunion | Freedom, Zinfos974, Outremers360, Imaz Press, Le Quotidien.

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

- Poursuite de la **valorisation des installations** sur les communes :
  - ✓ Depuis 2022, 20 coverings ont été installés sur les 7 communes de déploiement de la fibre, avec pour objectif d'éviter les dégradations (tags) et de s'intégrer dans l'environnement, via un embellissement.
    Le bilan étant positif, le dispositif a été étendu à 16 emplacements supplémentaires, soient au total **36 coverings réalisés** sur un total installations de 75.

  - ✓ Ce travail a été poursuivi sur le NRO de l'Entre Deux également victime de dégradations.

- **Sensibilisation** aux enjeux de préservation du réseau (problématique d'élagage), via des publications sur les réseaux sociaux et la réalisation d'un kit de communication, communiqué aux communes en novembre et composé d'un document pédagogique et de supports personnalisables à destination des résidents (affiche, flyer, post Facebook).

- **Préparation** de l'extinction prochaine du cuivre, via des publications sur les réseaux sociaux et la réalisation d'un **flyer sur Cilaos** *(en retard de commercialisation).*

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

A. L'action en matière de cybersécurité sous les feux de la rampe

- **Vœux 2025** : Cyber Réunion donne **l'ambition partagée de la cybersécurité pour La Réunion** au travers d'une animation en trompe l'œil sur Linkedin.

- **Rapport sur l'état de la menace** : une **première édition inédite** qui explore l'état de la cyber menace dans l'Océan Indien. Trois niveaux de confidentialité ont été réalisés pour ce support complet et détaillé sur la situation à La Réunion, accessible depuis le site internet : https://www.cyber-reunion.fr/rapports-menaces/

- **Forum In Cyber 2025 :** la **délégation réunionnaise** a été pour la première fois présente sous pavillon La Réunion. Une séquence riche en rencontres, partage d'expériences et rayonnement du savoir-faire réunionnais.

  Stand : une large place donnée à la communication de Cyber Réunion

  Accueil de la directrice de Cabinet de la DGOM et court échange avec Matthieu Druilhe.

  Couverture des séquences d'intervention de Cyber Réunion : **Table Ronde sur la cybersécurité** dans les DROM-COM, Conférence de presse du **bilan 2024 des CSIRT au Conseil Régional,** relayées en publication sur Linkedin, et qui a donné lieu à la remise symbolique du Rapport sur l'état de la menace à Vincent Strubel, DG de l'ANSSI.

  Vidéos :

  - ✓ Réalisation de deux capsules vidéo « Retour en image sur le salon », avec interview des institutionnels (Moïse Moyal, Représentant de l'ANSSI, Délégué Régional Outremers et Jérôme Notin, Directeur général du dispositif d'assistance aux victimes de cybermalveillance (ACYMA)
  - ✓ Réalisation de six capsules vidéos des entreprises de la délégation Réunion

  Animation de la communauté sur Linkedin :

  - ✓ Avant : présentation de la délégation
  - ✓ Pendant : retour sur les faits marquants
  - ✓ Après : vidéos retraçant et valorisant le rayonnement de la cybersécurité : https://www.cyber-reunion.fr/actualites/la-reunion-au-forum-incyber-2025/

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

Retombées presse : participation à la **conférence de presse post FIC** avec la délégation réunion.
Retombées presse *: Le Quotidien, Le Mémento, Leader Réunion, l'Eco Austral, Exclusif.re*

- **Relance du plan de communication : l**a communication de lancement 2024 a été renouvelée au mois de juin 2025, sur un budget légèrement inférieur concentré en TV/radio/digital, afin de continuer à travailler sur la connaissance de Cyber Réunion, en tant qu' acteur public de la cybersécurité locale, à contacter en cas de cyberattaque.

- **Post test et évaluation de la notoriété : pour mieux piloter la communication :** principaux enseignements :

  Réalisation d'une étude qualitative sur un échantillon de 355 entreprises réunionnaises de 0 à 200 salariés, sur base d'interviews téléphoniques (du 24/06 au 06/07/2025) ;

  Principaux enseignements :

  - ✓ **2/10** entreprises connaissent l'existence d'un organisme à contacter en cas de cyberattaque
  - ✓ **4/10** pour les entreprises de 50 à 200 salariés
  - ✓ **7/10** déclarent qu'elles contacteraient Cyber Réunion en cas de cyberattaque

  UNE CONNAISSANCE ENCORE INSUFFISANTE, MAIS UNE UTILITE RECONNUE EN CAS DE CYBERATTAQUE

- **Présence régulière et animation de l'écosystème local sur Linkedin**
  - ✓ Le cap des 2000 abonnés est franchi.
  - ✓ Près de 300 000 impressions
  - ✓ 170 visiteurs uniques

- **Retombées presse en augmentation croissante avec une activité renforcée dès la mi année et durant le cybermois**

  Exercices de gestion de crise : chez Gaïa, à l'UMIR et REMPAR 25[1].

[1] https://cyber.gouv.fr/actualites/rempar25-un-exercice-de-crise-cyber-dune-ampleur-in%C3%A9dite/

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

REMPAR25 a été_ valorisé sur les réseaux sociaux et sur le site internet avec la réalisation d'une vidéo : https://www.cyber-reunion.fr/actualites/rempar25-a-la-reunion/

Cyber Tour Réunion : en quatre dates et quatre étapes

Animation et conférences : au Club Export, à l'Aéroport de La Réunion, au Grand Port Maritime, au Conseil de l'ordre des Commissaires aux comptes…et participation à SecNumEco.

Articles de presse à retrouver sur : https://www.cyber-reunion.fr/espace-presse/

- **Lancement de l'EDIH La Réunion au dernier trimestre 2025**

  L'ouverture des services EDIH La Réunion s'est accompagnée d'une série d'outils de communication et de prises de parole destinées à faire connaître ce dispositif :

  - ✓ Création d'un label « Prestataires agréés », destiné à identifier les entreprises référencées par l'EDIH La Réunion.
  - ✓ Création d'un annuaire dynamique sur le site CYBER Réunion, page EDIH : https://www.cyber-reunion.fr/edih/annuaire-des-prestataires/
  - ✓ Forte présence dans le supplément spécial cybersécurité du journal Le Quotidien du 1er octobre 2021, accompagné d'une parution presse en dernière de couverture.
  - ✓ Un plan de communication est en préparation pour le début d'année prochaine.

- **Un an, l'heure du bilan**

  Après un an d'activité, un communiqué de presse destiné à faire le bilan chiffré de l'action de Cyber Réunion a été réalisé et généré de nouvelles retombées presse dans le Mémento, Leader et Megazap.

- **Cyber Game**

  Un EscapeGame Cyber à destination des TPE/PME et collectivités, a été conçu. L'objectif principal est de sensibiliser aux enjeux de cybersécurité par le jeu, via une expérience immersive, réutilisable et adaptable. Une **vidéo de promotion** du jeu et une **affiche** sont en cours, ainsi que des **vidéo d'explication** des règles du jeu (versions TPE/PME et collectivités)

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

B. Préparons demain

- Le changement de nom de Réunion THD ayant été validé par la Présidente de Région, le travail graphique autour du futur logo de La Réunion Connectée a été initié. Trois pistes créatives ont été proposées. Le logo retenu qui sera retenu va être déposé et une charte graphique sera réalisée.

- L'ensemble des activités de La Réunion Connectée seront désormais réunies sur un même site internet, illustrant le **repositionnement de la régie**, son **rattachement à la Région Réunion**, et la **complémentarité de ses actions** en matière de numérique, en cours de conception pour l'année prochaine. (à compléter selon état d'avancement).

C. Obligations légales et gestion du marché de communication

- Le premier rapport d'activité de Réunion THD a été réalisé pour l'année 2024, et mis en ligne sur le site internet.

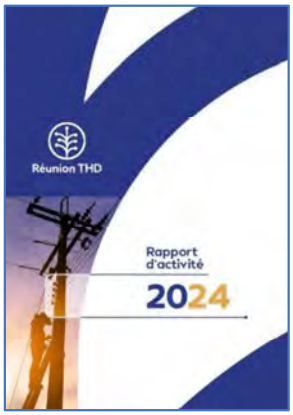

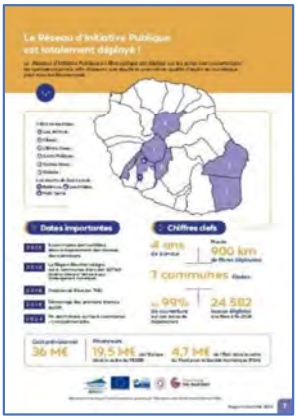

- Afin de répondre à l'obligation légale de publicité des actes administratifs, une page dédiée a été créée est régulièrement mise à jour.

- Afin de répondre à l'évolution et l'augmentation des activités notamment au regard du volume d'activités de cybersécurité non identifiées à l'origine du marché, des avenants ont été réalisés, destinés à augmenter le montant maximum de commande des lots 1 [création graphique] et 3 [prestations digitales].

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

3. Activité liée à la gestion financière

a) Traitement des engagements de crédits

350 engagements annuels de crédits ont été créés en 2025 (dont 84% de bons de commandes), s'ajoutant aux 79 engagements des exercices précédents rattachés.

Engagements annuels 2025							
Secteur	Moyens généraux	Frais de personnel	THD	Gazelle	Aménagement Numérique	Cybersécurité	Total
Nombre	153	10	38	50	3	96	350
Montant HT	362 264,82 €	182 721,45 €	1 859 853,14 €	1 020 728,58 €	61 871,20 €	296 147,92 €	3 783 587,11 €
Dont de Bons de commande							
Nombre	125	5	29	39	3	94	295
Ratio	82%	50%	76%	78%	100%	98%	84%
Montant HT	242 641,45 €	9 238,98 €	1 147 060,32 €	222 186,50 €	61 871,20 €	286 696,02 €	1 969 694,47 €

31 engagements pluriannuels de crédits ont été créés, dont 13 restent engagés en 2026. Ils sont engagés sur le réseau THD.

Engagements Pluriannuels 2025		
	Nombre	Montant HT
Initial	31	309 298,22 €
Reste engagé	13	39 236,36 €

b) Traitement des mandats (dépenses)

1 240 mandats liés à l'exploitation ont été édités.

	Mandats 2025						
Secteur	Moyens généraux	Frais de personnel	THD	Gazelle	Aménagement Numérique	Cybersécurité	Total
Nombre	347	321	230	170	12	160	1240
Ratio	28%	26%	19%	14%	1%	13%	100%
Montant € HT	2 076 822,72	1 209 657,05	3 791 642,47	1 324 804,33	373 357,37	1 228 802,76	10 005 086,70

547 666,07 € ont fait l'objet d'un rattachement de charges à l'exercice 2025

	Mandats de rattachements de charges 2025						
Secteur	Moyens généraux	Frais de personnel	THD	Gazelle	Aménagement Numérique	Cybersécurité	Total
Nombre	4	2	1	2	0	0	9
Ratio	44%	22%	11%	22%	0%	0%	100%
Montant € HT	3 117,07	136 567,62	259 400,00	148 581,38	-	-	547 666,07

4 mandats sont liés à l'amortissement en 2025

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

	Mandats liés à l'amortissement 2025						
Secteur	Moyens généraux	Frais de personnel	THD	Gazelle	Aménagement Numérique	Cybersécurité	Total
Nombre	1		2	1	0	0	4
Ratio	25%	0%	50%	25%	0	0	100%
Montant € HT	38 021,41		1 664 183,32	90 316,28			1 792 521,01

Le délai moyen de traitement des factures est de 13,87 jours en 2025, encore en amélioration par rapport à 2024.

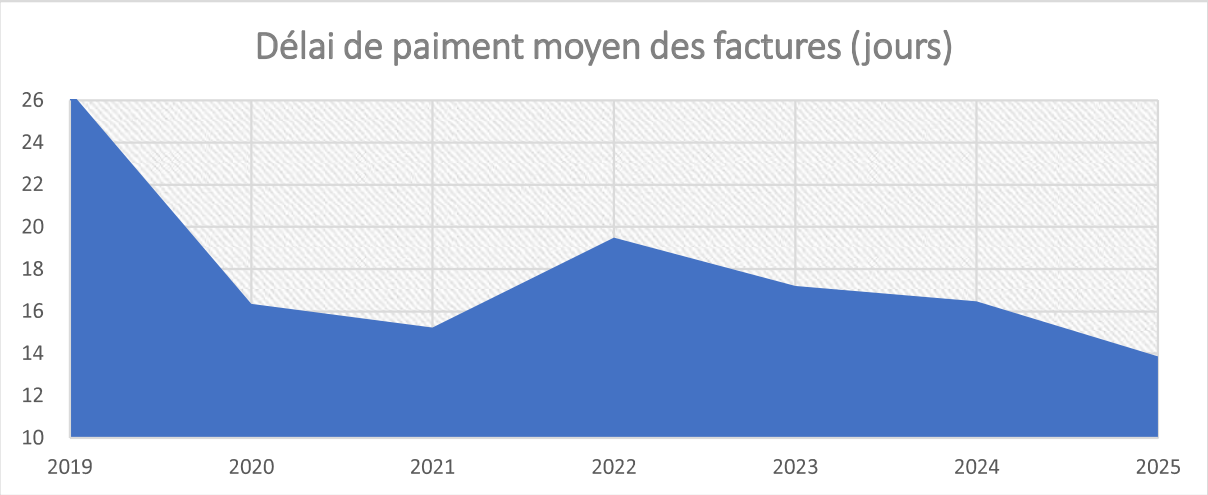

Réunion THD a un délai moyen de paiement des factures de 13,87 jours en 2025 qui est très en deçà du délai légal de 30 jours.

c) Traitement des titres (recettes)

226 titres ont été émis sur l'exercice 2025.

	Titres traités 2025						
Secteur	Moyens généraux	Frais de personnel	THD	Gazelle	Aménagement Numérique	Cybersécurité	Total
Nombre	36	30	114	29	6	11	226
Ratio	16%	13%	50%	13%	3%	5%	100%
Montant € HT	2 041 817,60	667 281,56	3 789 037,27	3 454 779,04	685 537,86	1 400 175,11	12 038 628,44

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

Des titres liés aux subventions et prêts perçus, pour un montant de 3 720 000 € ont été émis :

Subventions et prêts 2025		
Nature	Provenance	Montant
Prêt complémentaire	Région Réunion	1 000 000,00 €
Aide Unique aux Empl	ASP	14 166,64 €
Subvention	Subvention RALEC	400 000,00 €
TOTAL		1 414 166,64 €

241 titres d'annulations ont été émis sur l'exercice.
98% des annulations de titres correspondent aux Produits Constatés d'Avance (PCA) de l'activité THD.
3% correspondent à des avoirs envers les opérateurs suite à la baisse des tarifs BPE du catalogue de service Gazelle et de résiliation de services.
1% correspond à une annulation suite à une erreur d'imputation comptable. Une régularisation a été effectuée.

		Annulation de titres en 2025 Dont PCA					
Secteur	Moyens généraux	Frais de personnel	THD	Gazelle	Aménagement Numérique	Cybersécurité	Total
Nombre	1		234	6	0	0	241
Ratio	1%	0%	96%	3%	0%	0%	100%
Montant € HT	7 296,29		11 405 449,90	79 654,05		-	11 492 400,24
		PCA	11 308 229,74				

d) Traitement RH

En 2025, 321 mandats liés à la paie ont été édités pour un total de 1 209 657,05€.
27 titres liés à la paie ont été émis pour un total de 17 169,35€.

25 mandats de remboursement de frais ont été émis pour 9 519,08 €.

16 carnets de chèques cadeaux ont été distribués pour un moment total de 7 520,00€.

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

B. L'Aménagement Numérique

L'exercice 2025 a marqué un tournant décisif pour l'aménagement numérique du territoire avec la validation de la subvention européenne CEF (Connecting Europe Facility). Ce succès financier majeur a permis de débloquer les étapes opérationnelles du projet « ReuNION » (Reunion New Indian Ocean Network), une infrastructure de câble sous-marin, entre La Réunion et l'Afrique du Sud puis une extension vers l'Asie, essentielle pour garantir la souveraineté et la redondance numérique de l'île.

Compte tenu de l'envergure de ce projet et de sa complexité, Réunion THD a opéré un repositionnement de ses priorités, mobilisant la quasi-totalité de ses ressources dédiées au développement numérique. Si des actions ponctuelles ont été maintenues sur d'autres dossiers, le projet « ReuNION » a été placé au cœur de l'activité, reléguant temporairement au second plan d'autres initiatives telles que l'IoT, le centre de ressources 5G ou encore le traitement des zones blanches.

Cette hiérarchisation a été dictée par un calendrier particulièrement exigeant : le bénéfice des subventions CEF et FEDER imposait de finaliser la phase préparatoire de ReuNION avant la fin de l'année 2025. L'objectif est de permettre un démarrage opérationnel dès le début de l'année 2026, avec l'obligation de livrer l'infrastructure dans un délai de 3 ans. Grâce à cette phase de préparation intensive achevée fin 2025, le territoire est désormais en ordre de marche pour assurer son désenclavement numérique international.

1. Schéma directeur Internet des objets / Réseaux bas débit

Le Schéma directeur IoT, initié en 2021 et validé en 2022, a pour ambition de dynamiser le marché des objets connectés à La Réunion tout en garantissant une couverture réseau bas débit de haute qualité sur l'ensemble du territoire.

Le déploiement de ces technologies innovantes se heurte à un manque de compréhension et de maturité numérique global à l'échelle locale. Les besoins des consommateurs restant encore très conventionnels, ce décalage freine l'émergence de nouveaux services. L'action de Réunion THD dépasse donc la simple fourniture d'infrastructures : elle vise à stimuler une culture de l'innovation encore timide sur l'île.

L'Appel à Manifestation d'Intention (AMI) lancé en 2023 a confirmé des carences majeures dans la couverture radio « indoor ». Constatant l'absence d'initiatives privées pour couvrir ces zones sous 3 ans, la Région a décidé d'intervenir publiquement pour assurer une couverture intérieure homogène. Parallèlement, le schéma directeur prévoit le déploiement de 3 démonstrateurs IoT destinés à prouver concrètement aux acteurs locaux les gains d'efficience (gestion de l'eau, énergie, stationnement) permis par les objets connectés.

Les premières tentatives de collaboration avec des communes (Bras Panon, Les Avirons) ou des intercommunalités (Territoire de l'Ouest, CIREST) n'ont pas abouti, principalement en raison d'un manque de moyens des partenaires ou d'échanges non concluants.

L'année 2025 a permis de débloquer la situation avec la poursuite des discussions avec la commune de Bras Panon et l'engagement de la mairie de Saint-Paul, identifiés comme des partenaires volontaires et fiables pour accueillir ces sites pilotes.

Le troisième démonstrateur sera déployé sur le patrimoine immobilier de la Région. Avec plus de 80 sites (lycées, musées, bâtiments administratifs) utilisant déjà la télérelève pour optimiser la consommation d'eau et d'électricité, ce périmètre constitue un terrain d'expérimentation idéal pour que la Région montre l'exemple en matière de gestion énergétique.

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

Après une phase de mise en suspens en 2024 et 2025 — les ressources ayant été prioritairement mobilisées par le projet de câble sous-marin « ReuNION » — l'année 2026 marquera le véritable lancement opérationnel de la stratégie IoT.

Pour sécuriser ce déploiement, Réunion THD renforce ses moyens humains avec le recrutement, à compter de mi-mars 2026, d'un stagiaire ingénieur pour une durée de 6 mois. Cette ressource dédiée aura pour mission de piloter le projet de bout en bout, de la sélection de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) jusqu'à l'installation effective des démonstrateurs sur le terrain.

2. Interconnexion de l'île par câbles sous-marins

a) Contexte – Rappel 2025

L'année 2025 a été marquée par une course contre la montre dictée par l'obsolescence imminente du câble SAFE, dont la fin de vie contractuelle est prévue pour 2027. Cette échéance fait peser une menace majeure sur la connectivité de l'île, avec le risque d'une dépendance exclusive envers l'unique câble METISS.

La disparition de l'infrastructure SAFE pourrait entraîner des conséquences néfastes pour le territoire :

- Une hausse incontrôlée des tarifs : L'extinction du consortium SAFE, qui réunit une trentaine d'opérateurs internationaux, mettra fin à une dynamique concurrentielle forte qui garantissait jusqu'ici des prix d'accès avantageux.
- Une saturation des capacités : Sans redondance suffisante, une panne sur le câble METISS provoquerait une interruption des services fixes et mobiles, les capacités des câbles restants (LION/LION2) étant insuffisantes pour absorber le trafic croissant.
- Une urgence calendaire : Le déploiement d'un nouveau câble exigeant normalement 4 à 5 ans de travaux, l'inertie n'est plus une option pour éviter une rupture de service.

Face à l'absence d'initiative privée suffisante pour garantir la souveraineté numérique, la Région a mandaté Réunion THD pour étudier les solutions possibles afin de palier au plus tôt ce risque. Le scenario d'une infrastructure à 16 paires de fibre a été retenu, sous le nom de projet **ReuNION**. Ce projet est structuré en deux phases complémentaires :

- Phase 1 : liaison Afrique du Sud afin de répondre à l'urgence de la situation, la redondance du câble METISS.
- Phase 2 : l'extension vers Singapour afin, à la fois de sécuriser les liaisons existantes en allant vers un autre point d'internet mondial autre que l'Afrique du Sud, et également de répondre au besoin des opérateurs internationaux, ceux du consortium SAFE par exemple, sur l'axe Afrique – Asie.

La stratégie de déploiement de cette infrastructure doit impérativement s'affranchir des délais théoriques habituels pour s'aligner sur des échéances strictes :

- Subvention CEF : Le financement obtenu en août 2025 (20 M€) impose des délais de réalisation très courts. La Commission Européenne impose une exécution rapide des projets sélectionnés : 3 ans.
- Subvention FEDER : Inscrit dans le programme 2021-2027, le projet doit être physiquement achevé au plus tard fin 2028, au risque de perdre la subvention demandée.

Au vu de ces contraintes temporelles, le projet ReuNION est devenu la priorité absolue de la Régie, mobilisant l'intégralité de ses ressources du développement numérique et plus, pour la réussite de ces projets.

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

b) 2ème candidature au CEF (MIE)

Le projet a été soumis à l'appel à projets européen du Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE/CEF) en début d'année (février). En août 2025, la Commission européenne a rendu un arbitrage favorable en accordant un financement de 20 millions d'euros. Bien que significatif, ce montant s'est avéré inférieur aux 31 millions d'euros initialement sollicités, créant un besoin de refinancement immédiat pour ne pas compromettre la viabilité de l'infrastructure.

c) Un déficit de 16 M€ à combler (Gap de financement)

Le tour de table financier a été complexifié par deux facteurs : le déficit de 11 M€ lié à la subvention européenne et un surcoût de construction de 5 M€ par rapport aux estimations initiales, soit un gap total de 16 M€.

- Revue des frais hors ASN : Le budget global a été stabilisé à 88,3 M€. Ce montant inclut 5,3 M€ de frais annexes indispensables au pilotage, comprenant les études environnementales et la construction des stations d'atterrissement.
- Négociation avec ASN : La cotation finale d'Alcatel Submarine Network (ASN) était supérieure à nos prévisions. Malgré l'intervention de l'Agence pour la Participation de l'État (APE), actionnaire d'ASN, ASN n'a pas revue son offre à la hauteur de nos prévisions mais ce dernier a fait d'une offre inférieure à l'offre précédente de 85 M€, accepté par le consortium.

  Afin de se rapprocher le plus possible de nos prévisions du coût de ASN, le consortium a fait un arbitrage technique en abandonnant une « Branching Unit » au large de l'Afrique du Sud, ramenant la prestation d'ASN de 85 M€ à 83 M€.
- Revue de la participation des membres : Les partenaires privés (Orange, Réunicable, Telco OI) ont refusé d'augmenter leur contribution, privilégiant une rentabilité à court terme. Réunion THD a donc dû prendre à sa charge 12 paires de fibres sur 16 (investissement de 21 M€) pour sécuriser l'intérêt général et la phase 2 vers Singapour.
- Participation de l'État : Pour équilibrer ce risque financier asymétrique, une subvention complémentaire de l'État de 6,5 M€ a été sollicitée. Ce montant correspond au maximum mobilisable pour respecter le plafond d'intervention publique de 75 %.

d) Mise à jour du dossier CEF et montage du dossier FEDER

Le plan de financement a été restructuré pour intégrer les 20 M€ du MIE et une sollicitation de 30 M€ au titre du FEDER. La collectivité régionale travaille en étroite coordination avec les services de l'État pour finaliser une déclaration d'aide *ad hoc* conforme au cadre européen, garantissant ainsi la légalité du cumul des subventions publiques.

e) Mise en place du consortium : C&MA

Le choix du modèle de Consortium classique (C&MA) a été confirmé pour son efficacité fiscale et financière supérieure à la création d'une société *ad hoc*.

• Sélection d'un Project Manager : Le pilotage technique et administratif est assuré via l'enveloppe des frais annexes. La sélection d'un Project Manager avec toutes les compétences requises est indispensable au suivi et à la réussite de ce type projet.

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

• Instances de gouvernance : Les structures décisionnelles telles que le Comité de Gestion (MC), le Groupe d'Achat (PG) et le Comité de Facturation (CBP) ont été prévues pour garantir une traçabilité précise des flux financiers entre le consortium, ses prestataires, l'Europe et le FEDER. Ces instances permettent aussi la prise de décision collective, malgré la part importante, de l'infrastructure de Réunion THD.

f) Lancement du projet

Le calendrier opérationnel impose une signature de commande avec ASN en début d'année 2026 pour respecter les délais de livraison de 3 ans.

- Passage en SPIC : Réunion THD prépare l'intégration de cette activité dans son budget général, dédié aux Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC), isolé de celui du développement numérique, conformément à ses obligations comptables.
- Validations finales : Le passage en Commission Permanente (CPERMA) et en Conseil d'Administration (CA) est programmé pour le début de l'exercice 2026, actant le lancement effectif des travaux de fabrication et de pose du câble.

3. Zones blanches

L'année 2025 marque une étape décisive avec l'établissement d'une convention-cadre entre le Parc National de la Réunion et la Régie. Contrairement aux interventions passées traitées de manière isolée, cette convention instaure un cadre permanent de collaboration pour sécuriser les infrastructures dans les zones les plus sensibles.

Dans le cadre de cet accord, la Régie se positionne comme l'interlocuteur unique entre le Parc National et les opérateurs. Elle porte une stratégie de mutualisation des infrastructures (pylônes et antennes communs) afin de minimiser l'emprise au sol et l'impact visuel.

Ce partenariat permet de structurer le réaménagement des sites existants tels que Takamaka ou Col des bœufs et d'identifier de nouveaux emplacements au sein du cœur du Parc. Chaque déploiement est soumis au respect scrupuleux des contraintes environnementales de cette zone protégée, garantissant ainsi la viabilité écologique des projets de connectivité.

- Site de Col des bœufs

Col des bœufs : localisation du site et zones à couvrir

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

Suite à nos échanges avec la Préfecture de La Réunion, il a été convenu d'étendre la couverture mobile (*zone optionnelle*) au parking situé au terminus de la route du Col des Bœufs, en complément du renforcement de la couverture à Mafate.

- Site de Takamaka

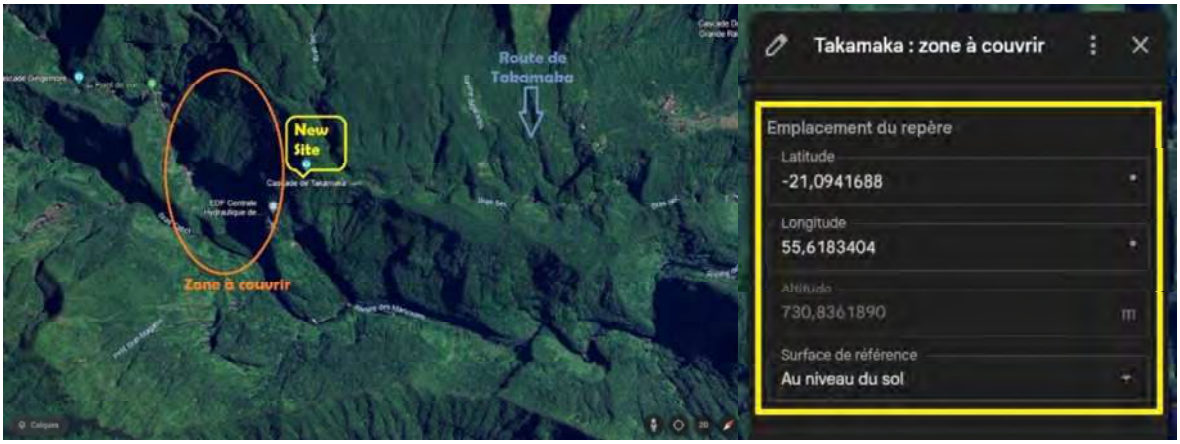

Takamaka : localisation du site et zone à couvrir

L'emplacement du nouveau site de Takamaka, déterminé en mars 2024, a fait l'objet d'une analyse par le Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne (PGHM), qui l'avait identifié comme zone blanche. Nos échanges avec le PGHM, initiés en mai 2024, ont révélé que la couverture proposée ne répondait pas aux besoins spécifiques de la zone ciblée. Des ajustements sont donc en cours pour assurer une couverture optimale.

Le cadre institutionnel du projet sera officiellement établi par la signature de la convention-cadre entre le Parc National et Réunion THD, programmée pour le début de l'année 2026. Cet accord constituera le socle indispensable pour structurer les interventions et sécuriser le déploiement des infrastructures au sein des zones protégées. La dynamique opérationnelle se poursuivra ensuite par la sélection de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), dont l'expertise sera déterminante pour accompagner la Régie dans le lancement des travaux d'au moins un des nouveaux sites identifiés.

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

C. Les missions et activités de cybersécurité

1. Synthèse des réalisations

L'infographie ci-dessous présente une synthèse des principales réalisations de l'année 2025, portées par le Centre de réponse aux incidents au titre de ses missions réactives (prise en charge et accompagnement des victimes) et proactives (veille, alerte, notifications, actions de prévention), ainsi que des principaux résultats du projet EDIH La Réunion. Ces éléments sont détaillés dans les paragraphes suivants.

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

2. Le centre de réponse aux incidents

L'année 2025 constitue la première année pleine d'activité du Centre de réponse aux incidents (CSIRT) La Réunion. Devenu pleinement opérationnel le 4 novembre 2024, le CSIRT a assuré la continuité de service sur l'ensemble de l'exercice 2025. Cette période a permis de consolider les fondations opérationnelles du dispositif et d'inscrire durablement son action au service des acteurs publics et privés du territoire, en priorité au bénéfice des TPE, PME, ETI et collectivités territoriales.

Ces bénéficiaires constituent, pour une large part, les structures les plus exposées et les plus vulnérables, du fait de ressources humaines et financières souvent limitées, de compétences internes parfois inexistantes en matière de cybersécurité, et d'un niveau de maturité hétérogène. Par ailleurs, l'offre de la filière cybersécurité a historiquement été davantage structurée pour répondre aux besoins des grands comptes et de certains secteurs majeurs, rendant l'accès à des prestations adaptées plus complexe pour les organisations de taille intermédiaire et les acteurs de proximité. Dans ce contexte, le CSIRT contribue à réduire ces écarts en proposant un accompagnement accessible, progressif et proportionné aux enjeux.

Cette première année a marqué le passage d'une phase de déploiement initial à une dynamique de structuration et de professionnalisation des pratiques, ainsi que d'élargissement progressif de l'offre de services.

Démarche d'évaluation et d'amélioration continue fondée sur le référentiel SIM3

Dans une logique d'alignement sur les standards internationaux applicables aux centres de réponse à incidents, le CSIRT La Réunion s'inscrit dans le référentiel SIM3[2] (Security Incident Management Maturity Model). Développé au sein de la communauté internationale des CSIRT et largement reconnu en Europe comme à l'échelle mondiale, SIM3 constitue un modèle de référence permettant d'évaluer et de structurer le niveau de maturité d'un centre de réponse à incidents. Il repose sur le principe qu'un CSIRT ne s'improvise pas : la gestion d'incidents cyber exige une organisation formalisée, des processus maîtrisés, des compétences avérées et une gouvernance adaptée.

Le référentiel s'articule autour de quatre grands domaines complémentaires : Organisation (gouvernance, cadre juridique, pilotage stratégique), Ressources humaines (compétences, formation, continuité d'activité), Outils et techniques (infrastructures, gestion des incidents, protection de l'information) et Processus (détection, qualification, coordination, communication et amélioration continue). Ces dimensions offrent une vision structurée et progressive de la montée en maturité d'un centre.

Au titre de l'exercice 2025, les travaux ont prioritairement porté sur :

- La consolidation du mandat et du périmètre d'intervention du CSIRT, la formalisation de son positionnement institutionnel et la structuration progressive des documents de référence (description des services, règles internes, politique de sécurité).
- La structuration des rôles et des responsabilités au sein de l'équipe et le renforcement progressif de l'autonomie opérationnelle. Les membres de l'équipe sont désormais en mesure d'assurer de manière autonome la réception des appels, la qualification des demandes et la gestion des incidents de premier niveau.
- La stabilisation de l'outil de suivi et de gestion des incidents, l'extension du dispositif de détection des vulnérabilités vers une identification plus large des actifs à risque (actifs mal configurés,

[2] https://opencsirt.org/csirt-maturity/sim3-and-references/

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

insuffisamment sécurisés ou exposés de manière inadaptée sur Internet) et le renforcement de la résilience des moyens de communication.

- Le renforcement des procédures opérationnelles, la clarification des niveaux de décision en cas d'incident majeur et l'amélioration de la traçabilité ainsi que du pilotage des actions engagées.

Cette démarche s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue visant à consolider la crédibilité, la robustesse opérationnelle et la reconnaissance institutionnelle du CSIRT La Réunion.

AMI RALEC (ANSSI) : 400 k€ obtenus pour renforcer l'accompagnement cyber de proximité à La Réunion

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par l'ANSSI du 22 août au 15 septembre 2025 pour renforcer l'accompagnement local aux enjeux de cybersécurité, Réunion THD (Cyber Réunion / CSIRT La Réunion) a déposé une candidature visant à consolider, à l'échelle du territoire, les capacités d'appui aux structures les plus vulnérables, tant en prévention qu'en assistance lors de la survenance d'une cyberattaque (volets réglementaires, techniques et opérationnels). À l'issue de l'instruction, l'ANSSI a retenu 17 projets sur 74 dossiers, pour un financement total de 6,8 M€, soit 400 000 € par projet ; Réunion THD figure parmi les lauréats pour La Réunion.

3. Service réactif

En 2025, le CSIRT La Réunion a enregistré 72 sollicitations via l'ensemble de ses canaux de contact (téléphone, courriel, formulaire de contact du site internet et messagerie instantanée *WhatsApp*). Quarante-huit de ces sollicitations ont été qualifiées d'incidents de cybersécurité, correspondant à des événements à impact potentiel ou avéré sur la confidentialité, l'intégrité ou la disponibilité des systèmes d'information et/ou des données des bénéficiaires concernés.

Les autres sollicitations relevaient principalement de demandes d'information sur les dispositifs portés par Cyber Réunion (notamment l'EDIH La Réunion), de demandes de stages, de renseignements généraux, ainsi que de sollicitations émanant de particuliers confrontés à des incidents et en recherche de recommandations.

Les incidents traités en 2025 concernaient majoritairement des très petites entreprises, confirmant la forte exposition de ce tissu économique aux cybermenaces et la pertinence d'un service de cybersécurité de proximité, capable de proposer un accompagnement rapide, pragmatique et proportionné aux enjeux.

La typologie des incidents pris en charge couvre un spectre large de menaces, incluant notamment : compromissions de comptes de messagerie, campagnes d'hameçonnage, fraudes financières, attaques par rançongiciel, exploitation de vulnérabilités, ainsi que des situations d'exposition ou d'exfiltration de données. Ces cas illustrent une exposition du territoire réunionnais à des menaces comparables à celles observées au niveau national, indépendamment de la taille ou du secteur d'activité des organisations.

Au-delà du traitement opérationnel des incidents, le CSIRT La Réunion a pleinement exercé son rôle de tiers de confiance, en orientant les structures victimes vers des prestataires qualifiés lorsque nécessaire, en accompagnant les démarches de signalement et, le cas échéant, de judiciarisation, et en contribuant au rétablissement des activités dans des délais maîtrisés.

Arrimage 17Cyber

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

En novembre 2025, le dispositif national 17Cyber (17cyber.gouv.fr) a été déployé localement et intégré au fonctionnement du CSIRT La Réunion. Service public gratuit, accessible 24h/24 et 7j/7, 17Cyber permet aux victimes d'établir un diagnostic, d'obtenir des conseils personnalisés et, lorsque la situation le justifie, de bénéficier d'une assistance et d'un accompagnement par un policier ou un gendarme.

Cette intégration renforce l'articulation entre le guichet unique national (porté conjointement par la Police nationale, la Gendarmerie nationale et Cybermalveillance.gouv.fr) et la prise en charge de proximité assurée par le CSIRT, au bénéfice prioritaire des collectivités territoriales, TPE/PME et ETI du territoire.

Elle s'inscrit dans la dynamique nationale visant à faciliter l'accès aux CSIRT territoriaux via 17Cyber, notamment au travers d'une mise en relation avec les acteurs adaptés (forces de l'ordre, prestataires, CERT-FR le cas échéant) et d'un accompagnement téléphonique assuré par le CSIRT pour les victimes professionnelles.

Cette coopération avec le GIP ACYMA, opérateur de la plateforme Cybermalveillance.gouv.fr, a été formalisée par une convention ad hoc.

Enfin, conformément à la trajectoire de déploiement retenue, La Réunion a été le troisième territoire français à rejoindre le dispositif 17Cyber, traduisant la volonté d'inscrire rapidement le CSIRT dans le dispositif national tout en garantissant une réponse territoriale de proximité.

4. Services proactifs

En marge du service réactif de prise en charge et d'accompagnement des victimes d'incidents de cybersécurité, Cyber Réunion / CSIRT La Réunion développe et consolide une offre de services proactifs visant à élever durablement la maturité cyber du territoire.

Cette approche complète la réponse à incident par une logique de prévention, d'anticipation et de réduction de l'exposition : détecter plus tôt les vulnérabilités et signaux faibles, accélérer la remédiation, outiller le pilotage de la posture de sécurité, et diffuser une culture cyber opérationnelle. Les paragraphes qui suivent détaillent ces actions structurées autour de la notification de vulnérabilités et de risques, de l'évaluation continue de la maturité, de la veille de l'analyse de contenus suspects, de la sensibilisation récurrente (webinaires, alertes), ainsi que de la préparation à la gestion de crise et des formats immersifs de sensibilisation.

Notification des vulnérabilités et des risques

L'année 2025 a été marquée par un renforcement significatif des capacités proactives du CSIRT La Réunion, avec pour objectif d'anticiper les menaces émergentes, de réduire l'exposition des organisations du territoire et de traiter au plus tôt les vecteurs d'accès initiaux.

Dans ce cadre, le CSIRT La Réunion a élaboré et transmis près de cinquante rapports de vulnérabilités et trente-sept rapports de risques à destination d'entreprises et de collectivités. Ce service de détection et de notification s'appuie sur une solution française de gestion de surface d'attaque, et repose sur des vérifications externes non intrusives, conçues pour identifier des vulnérabilités (CVE) et des situations d'exposition sans perturber les systèmes analysés.

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

La démarche consiste à adopter une “vue attaquant” de manière éthique : comme le feraient des acteurs malveillants lors des phases de repérage, il s’agit d’identifier en priorité les vulnérabilités critiques et les expositions les plus à risque, notamment celles faisant l’objet d’une exploitation active, afin que les organisations puissent corriger et sécuriser avant tout passage à l’acte. Les rapports de vulnérabilités portent sur des faiblesses techniques identifiables (CVE), tandis que les rapports de risques mettent en avant des expositions ou faiblesses prioritaires à traiter.

Ces productions ont permis aux entités concernées de prioriser et de mettre en œuvre des actions correctives de manière anticipée, contribuant ainsi à réduire la probabilité d’incidents et à renforcer la résilience des organisations accompagnées.

Outil d’évaluation en continue de la maturité cyber

Un outil d’évaluation continue de la maturité cyber, Security Rating® (Board of Cyber), a par ailleurs été déployé au bénéfice des collectivités territoriales. Cette solution accessible en ligne, 100 % automatisée et non intrusive, mesure en continu la posture de sécurité à partir d’une analyse des actifs publics et des services exposés sur Internet (IP, URL, noms de domaine), et restitue un niveau de maturité sous forme de score, accompagné de recommandations opérationnelles et de tableaux de bord de pilotage. À fin 2025, l’outil était déployé au sein de vingt-six collectivités.Outil d’évaluation en continue de la maturité cyber.

Détection précoce des domaines malveillants en « .re »

Parallèlement, un dispositif de veille et de détection proactive sur les noms de domaine en « .re » a été mis en œuvre afin d’identifier, en amont, des enregistrements potentiellement malveillants susceptibles d’être utilisés dans des campagnes d’hameçonnage (phishing) ou des tentatives d’usurpation d’identité ciblant des entreprises, des institutions ou des personnalités publiques du territoire.

Renforcement des capacités d’analyse des contenus suspects (fichiers et URL)

Le socle technique du CSIRT s’est enrichi du déploiement de deux outils complémentaires:

- Pandora (CIRCL) – analyse sécurisée de fichiers et documents : Pandora est un cadre d’analyse permettant de déterminer si un fichier est suspect et d’en restituer les résultats. Il offre une prévisualisation sécurisée du contenu et des métadonnées (y compris pour des documents volumineux), afin de consulter un fichier sans l’ouvrir localement, réduisant ainsi le risque d’exécution involontaire de contenu malveillant.

- Lookyloo (CIRCL) – analyse d’URL et investigation de pages web : Lookyloo est un outil d’investigation permettant de capturer l’ouverture d’une page web et d’en cartographier le parcours, notamment sous forme d’une arborescence des domaines sollicités (redirections, chargements de ressources, appels externes). Il facilite l’analyse pédagogique d’un lien suspect en montrant « ce qui se passe » lorsqu’une page est consultée, et aide ainsi à identifier des comportements caractéristiques de pages malveillantes (hameçonnage, redirections, contenus chargés depuis des infrastructures tierces).

Webinaires mensuels : installer des rendez-vous réguliers avec la communauté

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

En 2025, la sensibilisation et la diffusion d'une culture cybersécurité ont constitué un axe structurant de l'action de Cyber Réunion et du CSIRT La Réunion. Dans cette logique, nous avons mis en place un événement récurrent, conçu comme un rendez-vous mensuel avec la communauté du territoire. Onze webinaires ont ainsi été organisés sur l'année, afin d'accompagner durablement les acteurs publics et privés.

Ces temps d'échange réguliers ont permis de partager les évolutions de la menace, de valoriser les initiatives locales, et d'alerter rapidement sur les vulnérabilités récemment découvertes nécessitant des mesures correctives sans délai.

Diffusion d'alertes : accélérer la remédiation face aux vulnérabilités activement exploitées

Cette démarche de prévention s'est également traduite par la publication de 167 alertes de vulnérabilités portant sur des failles activement exploitées par des attaquants. Diffusées sur le site internet de Cyber Réunion et relayées sur LinkedIn, ces alertes ont permis de porter rapidement à connaissance des acteurs du territoire les vulnérabilités les plus critiques, de prioriser les actions correctives (mise à jour, durcissement, contournements temporaires) et, in fine, de réduire les délais de réaction des entreprises et des collectivités face aux risques identifiés.

Préparation et entraînement à la gestion de crise cyber

La préparation à la gestion de crise cyber a constitué un axe structurant de l'année 2025. Au-delà de la remédiation technique, une crise cyber impose, dans un temps contraint, de coordonner la décision, d'assurer la continuité d'activité et de maîtriser la communication interne et externe. Les exercices permettent de vérifier que les méthodes et procédures sont opérationnelles et comprises par les équipes, afin d'être prêtes le jour où un incident réel survient.

En amont de cette première année pleine, un exercice de gestion de crise avait été organisé en décembre 2024 pour une société ayant une activité autour des energies renouvellables, afin de tester la chaîne d'alerte, l'animation de la cellule de crise, les arbitrages (coupure/reprise, priorisation) et la communication.

En septembre 2025, Cyber Réunion a coordonné localement REMPAR25, l'exercice national de gestion de crise cyber piloté par l'ANSSI (18 septembre 2025). À l'échelle nationale, REMPAR25 a mobilisé plus de 5 000 professionnels issus d'environ 1 000 organisations, avec pour objectif d'évaluer et de renforcer la capacité collective à affronter un scénario de blackout numérique d'ampleur inédite.
À La Réunion, l'exercice a réuni près d'une cinquantaine de participants publics et privés, répartis en trois cellules de crise, pour entraîner la coordination, la prise de décision et la communication sous pression, en associant profils techniques et fonctions support (juridique, RH, communication).
Le scénario national reposait notamment sur la compromission d'un logiciel largement déployé (attaque de chaîne d'approvisionnement), entraînant des impacts majeurs (exfiltration/effacement de données, divulgation d'informations), mettant à l'épreuve les dispositifs de continuité et de communication de crise. Les enseignements nationaux publiés à l'issue de l'exercice rappellent en particulier l'importance de préparer la communication de crise et d'anticiper la continuité des services.

En octobre 2025, un exercice de gestion de crise cyber dédié au secteur maritime et portuaire a été organisé en partenariat avec l'Union Maritime Interprofessionnelle Réunionnaise (UMIR). Compte tenu du caractère stratégique de ce secteur pour l'île, l'exercice a permis d'aborder des scénarios réalistes intégrant des dimensions techniques, organisationnelles et communicationnelles.

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

Cette démarche s'inscrit dans un contexte où les référentiels internationaux et européens soulignent la nécessité d'une gestion structurée du risque cyber dans le maritime et les ports (interfaces navire-port, systèmes IT/OT, exigences de sûreté et de continuité).

Sensibilisation immersive : escape game cyber « TecTec Drone »

Dans une logique complémentaire aux actions d'information et d'accompagnement, Cyber Réunion / CSIRT La Réunion a déployé l'escape game cyber « TecTec Drone » afin de sensibiliser les TPE, PME et collectivités au travers d'une approche ludique, participative et immersive.

Conçu autour d'un scénario volontairement réaliste mais entièrement fictif, mené dans un environnement de démonstration isolé, ce dispositif place les participants en situation d'équipe pour comprendre les logiques d'attaque, identifier les signaux d'alerte et ancrer les bons réflexes de sécurité (vigilance, procédures, hygiène numérique, signalement).

Présenté en décembre 2025 lors du salon Numérique en Commun[s], l'escape game a rencontré un vif engouement auprès des participants, confirmant la pertinence des formats immersifs pour mobiliser largement les acteurs du territoire et renforcer une culture cyber opérationnelle.

Production d'information stratégique et anticipation des menaces

En février 2025, Cyber Réunion a publié un rapport zonal sur l'état de la menace cyber dans l'Océan Indien, réalisé en collaboration avec la société OWN.

Ce document vise à fournir une analyse approfondie des cybermenaces auxquelles le territoire est exposé et à outiller les entreprises réunionnaises ainsi que les acteurs publics au moyen d'informations précises, concrètes et directement exploitables pour renforcer leur résilience face à des attaques de plus en plus sophistiquées.

L'analyse adopte une approche multi-niveaux, en prenant en compte à la fois les menaces susceptibles de viser La Réunion et son environnement régional, ainsi que celles touchant la France et d'autres territoires français, afin de proposer une lecture cohérente des dynamiques de menace.

Le rapport met notamment l'accent sur la nature polymorphe des menaces (phishing, usurpations d'identité, fuites de données sur le deep/dark web), contribuant ainsi à une meilleure compréhension et à une anticipation plus efficace des risques émergents.

Mobilisation des têtes de réseau : élargir la portée des actions de prévention

Enfin, Cyber Réunion a multiplié les interventions auprès des principales têtes de réseau économiques et institutionnelles du territoire, notamment la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA), la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises de La Réunion (CPME Réunion), ainsi qu'auprès d'acteurs structurants et relais de confiance tels que le Conseil national de l'Ordre des experts-comptables, la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, le Grand Port Maritime de La Réunion, l'Union Maritime Interprofessionnelle de La Réunion (UMIR), et les adhérents de l'association Aerotech.

Ces actions ont permis de diffuser plus largement les messages de prévention, de renforcer la notoriété des missions et services du CSIRT La Réunion, et de toucher un public élargi d'entreprises et d'organisations, en

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

particulier celles relevant de secteurs fortement exposés ou structurants pour l'économie et la continuité des activités du territoire.

5. Valorisation et rayonnement du savoir-faire réunionnais au Forum In Cyber 2025

Dans une logique de promotion de l'expertise réunionnaise en cybersécurité et de soutien au développement économique des acteurs locaux, le CSIRT La Réunion, via Cyber Réunion, a co-porté avec La Réunion Développement la première participation structurée du territoire au Forum InCyber Europe (FIC), organisé à Lille du 1er au 3 avril 2025.Réunie sous la bannière « La Réunion, territoire de confiance numérique », la délégation a accompagné six entreprises (EXA SI, EYAKO, HODI, SOOBIK Solutions, YOUTELL, Zeop Entreprise) et a bénéficié d'une visibilité renforcée au sein d'un pavillon dédié. Soutenue par la Région Réunion et le programme FEDER-FSE, cette mobilisation a permis de consolider la crédibilité des acteurs réunionnais sur la scène nationale et européenne, de multiplier les échanges professionnels et d'initier de nouveaux partenariats, avec des retours globalement très positifs de la part des entreprises participantes.

6. Coopération

Coopération avec les territoires ultra marins

En 2025, Cyber Réunion / CSIRT La Réunion a poursuivi le renforcement de sa coopération avec les territoires ultramarins, dans une logique de partenariat volontaire, de partage d'expérience et de montée en maturité collective. Des échanges ont été initiés avec l'Agence de développement et d'innovation de Mayotte, engagée dans le déploiement d'un centre de réponse aux incidents : l'objectif est de partager notre retour d'expérience (gouvernance, organisation, outillage, processus) et de proposer un accompagnement adapté aux besoins mahorais.

En parallèle, des contacts réguliers avec le Centre Cyber du Pacifique se sont déroulés tout au long de l'année, avec une volonté commune de progresser vers un partenariat ; dans ce cadre, nous avons présenté la stratégie du CSIRT La Réunion, avec un focus particulier sur le développement des services proactifs, et avons proposé d'accompagner la Nouvelle-Calédonie de manière pragmatique et proportionnée.

Enfin, à la demande du CLUSIR Tahiti, nous avons participé à une table ronde et à un échange dédiés aux CSIRT ultramarins, contribuant aux réflexions communes sur les modèles d'organisation, les services et les coopérations inter-territoires.

Coopération européenne – une dynamique structurante

En complément de nos missions régionales, CYBER RÉUNION accompagne la Région Réunion dans le développement de coopérations européennes, au travers de deux cadres distincts et complémentaires : Digital Islands (Interreg Europe), orienté échanges de pratiques entre régions insulaires, et BRACE (Horizon Europe), positionné sur un projet de recherche/innovation et d'expérimentation à l'échelle européenne.

Programme Digital Islands (Interreg Europe) – Learning Track 2

Le programme Digital Islands vise à renforcer la résilience et l'autonomie des régions insulaires par la numérisation. Le Learning Track 2, auquel nous contribuons aux côtés de la Région, est dédié à la digitalisation

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

des services publics autour de trois axes : e-santé, e-gouvernance et cybersécurité. En 2025, nous avons appuyé la Région via deux missions : Åland (10–12 juin 2025) (mission assurée par Charli HOARAU) et Rhodes (29 sept.–3 oct. 2025) (mission assurée par Matthieu DRUILHE) pour cadrer et lancer opérationnellement le LT2. Les retombées ont confirmé la valeur stratégique du réseau (partenaires habitués à coopérer) et la capacité de La Réunion à proposer des cas de référence. Perspectives 2026 : contribution active à la structuration d'une série de webinaires, dont deux webinaires cybersécurité pré-positionnés en pilotage partagé Mallorca – Madeira – La Réunion (février et mars 2026, notamment 10 février et 3 mars 2026).

Projet BRACE (Horizon Europe) – consortium en cours de montage

Via la Région, CYBER RÉUNION / Réunion THD a été sollicité pour rejoindre le consortium du projet BRACE, une proposition Horizon Europe (appel HORIZON-CL3-2025-01-DRS-01).

Notre rôle pressenti porte principalement sur : la contribution au montage (échanges d'informations, données et profil institutionnel), la définition de notre rôle et de nos contributions selon notre expertise/éligibilité, et l'apport d'éléments utiles à des pilotes/expérimentations (idées, besoins de validation). À ce stade, l'engagement est formalisé via un mémorandum d'entente non contraignant, sans obligation financière ni juridique (chaque partie supporte ses coûts de préparation).

En cas de financement, une contribution de type site pilote / actions de sensibilisation (ateliers, évènements) serait envisagée.

Intégration aux réseaux de confiance CSIRT/CERT : coopérer plus vite, plus loin

L'année 2025 a marqué une étape structurante dans l'intégration du CSIRT La Réunion au sein de réseaux de confiance nationaux et internationaux. Ces communautés de CSIRT/CERT ont un objectif simple et essentiel : faciliter des échanges opérationnels sécurisés (contacts fiables, partage d'informations, retours d'expérience) pour accélérer la coordination lors d'incidents et renforcer la capacité de réaction collective.

Dans ce cadre, le CSIRT La Réunion a été référencé comme "listed team" au sein de TrustBroker Africa (entrée au registre le 16 juin 2025), un dispositif panafricain opéré par WACREN visant à soutenir et connecter les équipes de réponse aux incidents en Afrique et dans l'océan Indien, avec des processus d'adhésion alignés sur les standards de réseaux historiques de confiance.

Parallèlement, le CSIRT La Réunion a intégré InterCERT France, association (loi 1901) qui fédère la communauté française des CSIRT afin de renforcer l'échange d'informations et la coopération entre pairs ; cette appartenance consolide notre reconnaissance institutionnelle et notre capacité à agir de manière coordonnée avec nos homologues.

Coopération régionale et rayonnement international

Enfin, en décembre 2025, le CSIRT La Réunion a participé au symposium FIRST & AfricaCERT – Africa and Arab Regions, organisé à l'Île Maurice (2 au 5 décembre 2025). Cet événement constitue une plateforme régionale de renforcement des capacités et de partage d'expérience entre équipes CERT/CSIRT, décideurs et acteurs de l'écosystème, avec un objectif clair : approfondir la coopération et améliorer la capacité collective de réponse aux incidents à l'échelle des régions africaine et arabe.

À cette occasion, nous avons présenté un retour d'expérience sur le démarrage du CSIRT, avec un focus sur le socle du système d'information et sur le service de détection précoce des noms de domaine malveillants, contribuant à valoriser l'approche réunionnaise et à renforcer notre intégration dans les réseaux de confiance de la zone océan Indien.

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

En parallèle, le sujet de la coopération régionale a été évoqué à plusieurs reprises avec la Direction opérationnelle de la coopération régionale (DOCR) de la Région Réunion, notamment au regard des opportunités offertes par le programme INTERREG VI Océan Indien : la Fiche-action 3.1 “Formations et partages d’expériences” et la Fiche-action 1.5 “Développement des coopérations dans le domaine économique”, toutes deux instruites via des appels à manifestation d’intérêt réguliers et intégrant l’avis de la DOCR sur la dimension coopération des projets.

Ces échanges ont également été partagés avec les services de l’État, afin d’identifier, dans un esprit de complémentarité, des axes de travail communs susceptibles d’être proposés en 2026.

7. EDIH La Réunion

Dans le cadre du programme européen DIGITAL EUROPE 2021-2027, l’European Digital Innovation Hub (Pôle Européen d’Innovation Numérique) de La Réunion s’inscrit comme un levier stratégique pour accompagner la transformation numérique des entreprises et administrations réunionnaises tout en renforçant leur résilience face aux cybermenaces et crises d’origines cyber.

Une initiative européenne portée par la Région Réunion

Sous l’impulsion de la Région Réunion, l’EDIH La Réunion a été conçu autour d’une spécialisation forte en cybersécurité. En complément des services du CSIRT La Réunion, il offre un parcours d’accompagnement dédié à la cyber résilience des activités et à la sécurisation de la transformation numérique de ses bénéficiaires.

Parmi les 15 EDIH français, l’EDIH La Réunion est le seul EDIH dans un territoire d’Outre-Mer français. Il bénéficie de synergies étroites avec les hubs français et européens, favorisant le transfert de savoir-faire et des collaborations nationales et transnationales, pour répondre aux enjeux de souveraineté numérique dans une approche durable et centrée sur l’humain.

Des bénéficiaires au cœur de l’accompagnement

L’EDIH La Réunion cible principalement :

- Les TPE & PME, notamment du secteur portuaire et du secteur aéroportuaire.
- Les organismes publics, notamment les collectivités territoriales

Ces bénéficiaires sont particulièrement concernées par les risques (perte et vol de données, paralysie de l’activité, pertes financières, risques juridiques et réglementaires, atteinte à la réputation, …) et sont souvent en première ligne face aux cybermenaces. Avec l’EDIH La Réunion, ils bénéficient d’un accompagnement personnalisé et d’un soutien financier significatif.

Un parcours d’accompagnement complet

L’EDIH La Réunion propose une approche intégrée et structurée pour soutenir les entreprises et administrations réunionnaises face aux risques cyber, permettant :

- d’évaluer sa maturité digitale grâce à la version française du « Digital Maturity Assessment » (DMA), un outil développé par le Joint Research Centre (JRC) de la Commission Européenne et utilisé par 254 EDIH européens : 115 évaluations ont été réalisées en 2025 à la date du 05/12/2025, dont 97% au S2 2025.

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

- de diagnostiquer les risques et proposer des mesures de sécurisation adaptées grâce au « Diag Cyber » (ex « Mon Aide Cyber »), développé au sein du laboratoire d'innovation de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) : 70 diagnostics ont été réalisées en 2025vec deux des membres de l'EDIH La Réunion dans le top 4 des aidants nationaux lors du chalenge organisé par l'ANSSI entre le 1 septembre et le 31 octobre 2025 (Kim GUERIN de la CCI Réunion et Willy ROBERT du CLUSIR Réunion-Océan Indien) :

- d'identifier les prestataires pouvant implémenter les recommandations de leur « Diag Cyber », grâce à un annuaire dynamique (par mesure et public cible) : https://www.cyber-reunion.fr/edih/annuaire-des-prestataires

  La liste des 42 prestataires agréés a été établie dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt AMI_EDIH_2025-1 organisé du 30/04/2025 au 28/05/2025.

- de bénéficier d'une prise en charge des mesures recommandées à hauteur de 65% du montant TTC, sans avoir à avancer le montant de la subvention : https://www.cyber-reunion.fr/wp-content/uploads/EDIH-La-Reunion-Cadre-dintervention-de-la-subvention.pdf

- de bénéficier de formations en cybersécurité, modulaires et adaptées à leurs besoins, prise en charge à hauteur de 100% du montant (opéré avec la CCI Réunion) : 20 bénéficiaires formés lors dès deux premières sessions (Nord : Mardi 2 décembre 2025 & Sud : Jeudi 4 décembre 2025)

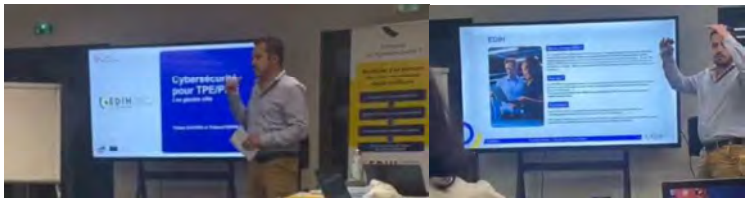

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

- d’être accompagné dans l’obtention des autres aides financières possibles, pour pérenniser ou renforcer son niveau de cybersécurité (opéré avec La Réunion Développement).

  Annuaire des aides financières, réalisé par La Réunion Développement dans le cadre de l’EDIH La Réunion : https://www.cyber-reunion.fr/edih/aides-financieres

- de bénéficier d’évènements et de mise en réseau favorisant la fertilisation croisées entre les acteurs de la cybersécurité, du numérique et de l’innovation, … du local à l’international (opéré avec la Technopole de La Réunion).

Un pôle de référence pour La Réunion et au-delà

L’EDIH La Réunion collabore avec le réseau « French Corridor » des EDIH Français (15), notamment au sein de son groupe de travail sur la Cybersécurité, participe aux travaux de « European Cyber Security Organisation » (ECSO) et s’appuie sur le réseau européen des European Digital Innovation Hubs (254) pour accompagner les entreprises et valoriser l’écosystème réunionnais à l’international.

L’EDIH La Réunion ambitionne de devenir un acteur incontournable de la transformation numérique et de la cybersécurité dans l’océan Indien, contribuant à faire de La Réunion un modèle de résilience numérique. Grâce à son expertise, son réseau européen et son soutien financier, il accompagne les structures locales dans une démarche durable et sécurisée pour relever les défis numériques d’aujourd’hui et de demain.

En parallèle des activités de coordinateur et de management de projet du module de travail n°1, piloté par Réunion THD en tant que coordinateur, plusieurs contributions essentielles ont été réalisées en 2025.

Dans le cadre du module de travail n°2 :

- L’amélioration du portail « One-Stop Shop » de l’EDIH, notamment dans le cadre des subventions mises en œuvre, accessible via le site internet : https://www.cyber-reunion.fr/edih.

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

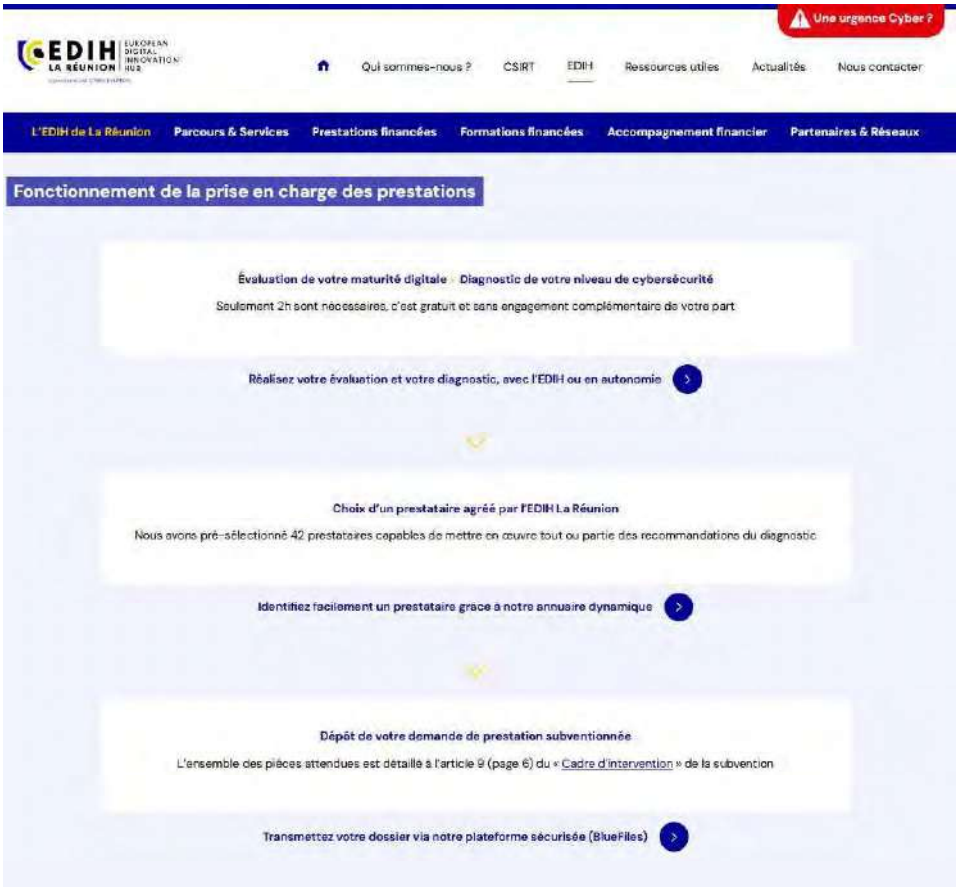

Ce travail a permis de fluidifier le parcours des bénéficiaires, depuis la réalisation de son évaluation et diagnostic (via un RDV avec l'EDIH ou en autonomie) : https://www.cyber-reunion.fr/edih/demarrer-mon-parcours au dépôt sécurisé de leur dossier de demande de subvention : https://bluefiles.com/cyber-reunion/edih (Bluefiles est une solution française d'échange sécurisé de messages et documents : Visa de sécurité de l'ANSSI, Certification SecNumCloud, Certification HDS)

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

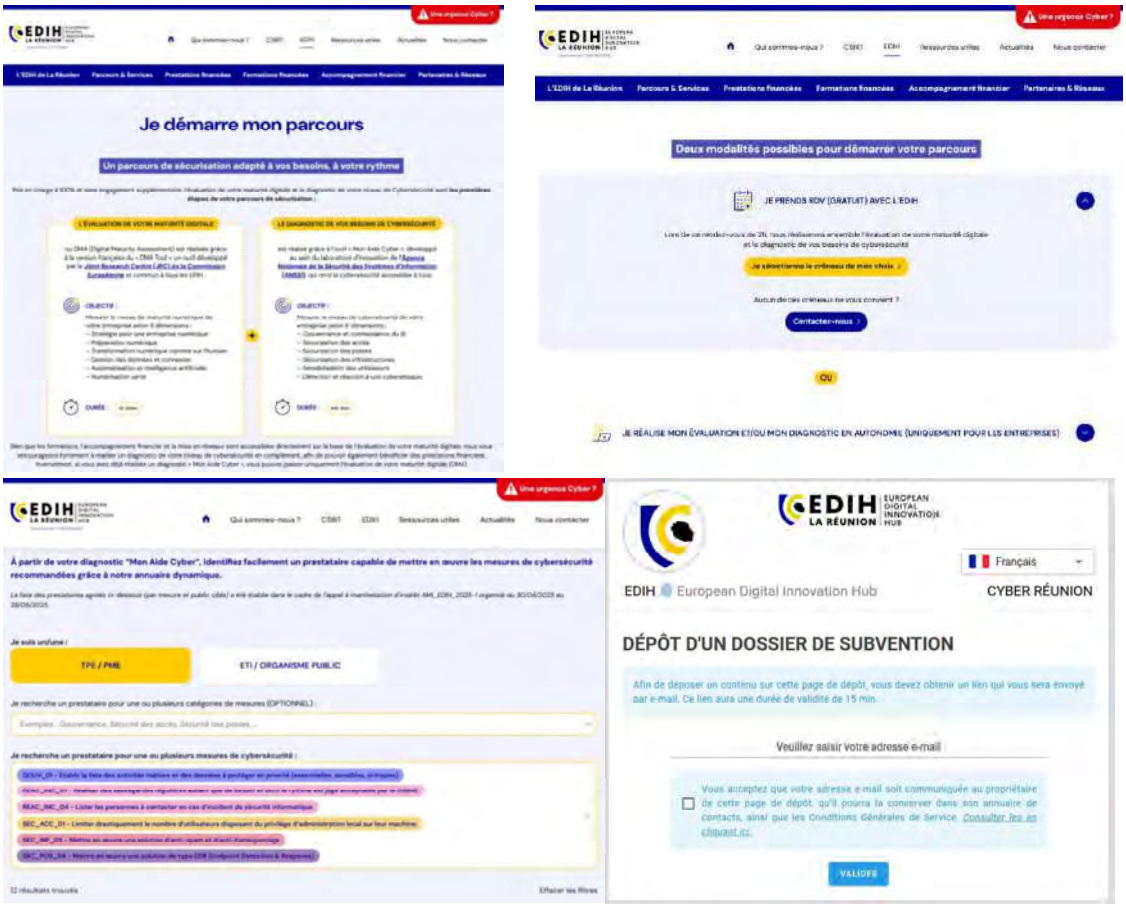

Dans le cadre du module de travail n°3 :

- Lancement des journées de formation (niveau 1 le matin et niveau 2, consacré à la mise en pratique, l'après-midi)

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

Dans le cadre du module de travail n°4 :

- La finalisation du catalogue des mesures de cybersécurité, élaboré pour correspondre aux recommandations du « Diag Cyber » de l'ANSSI et comprenant 41 mesures proposées ;

REÇU EN PRÉFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

https://www.cyber-reunion.fr/wp-content/uploads/EDIH-LaReunion_Catalogue-des-mesures-pour-les-beneficiaires.pdf

Catalogue de services
EDIH La Réunion - 2025

Fiche-Action n°31 : Définir une Politique de sauvegarde

Description	Élaboration d'une stratégie complète de sauvegarde adaptée aux besoins de l'entreprise, définissant les données à protéger, les méthodes et les fréquences de sauvegarde.
Phases du projet	**Préparation** : inventaire des données et analyse des besoins métiers. **Conception** : définition des stratégies et choix des solutions techniques **Documentation** : rédaction des procédures et plans de sauvegarde. **Validation** : revue des propositions et finalisation.
Méthodologie	Approche basée sur l'analyse des risques et des besoins métiers. Les stratégies proposées suivent les bonnes pratiques du marché.
Pré-requis pour l'entreprise	Inventaire des systèmes et identification des données critiques.

Catégorie	TPE	PME	ETI	Collectivités
Public concerné	☑	☑	☑	☑
Durée (jours)	0.5-2 jours	0.5-3 jours	0.5-3 jours	0.5-5 jours

Valeur ajoutée	La politique de sauvegarde garantit la protection des données critiques et la capacité de l'entreprise à maintenir son activité en cas d'incident. Elle permet d'optimiser les ressources tout en assurant la conformité aux exigences réglementaires.
Coût et financement	Montant pris en charge par Cyber Réunion : 65% Reste à charge de l'entreprise : entre 105 € et 1 050 €
Livrables	Politique de sauvegarde documentée. Procédures opérationnelles, plan de tests. Guide de mise en œuvre, matrices de responsabilités

En complément, une étude juridique approfondie a permis à Réunion THD d'identifier un montage permettant de pouvoir sélectionner les prestataires à même de réaliser ces missions, sous forme de subvention sur la base d'un AMI (plutôt que de facturer des services et sous-traiter ces prestations via des marchés).

C'est donc sur la base de ce catalogue que l'AMI a permis d'agréer les prestataires de l'EDIH par mesure et public cible.

Dans le cadre du module de travail n°5 :

27 aides financières (régionales, nationales et européennes) ont été identifiées par La Réunion Développement, catégorisées et mises à disposition sur la plateforme dédiée en 2024 : https://www.cyber-reunion.fr/edih/aides-financieres.

Ce référencement fait l'objet d'une mise à jour par La Réunion Développement et un événement de présentation de ces aides est prévu le jeudi 18 décembre 2025.

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

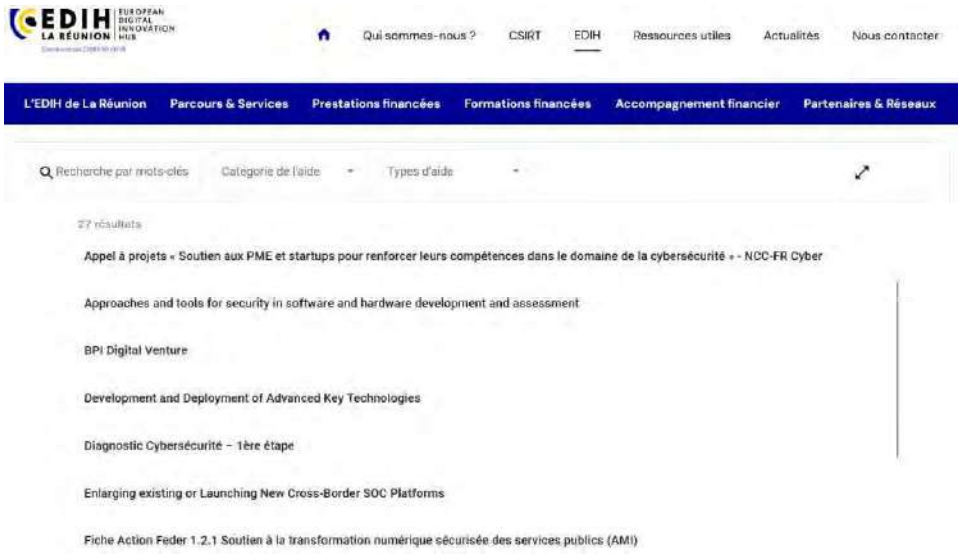

Ce service “Support à la recherche de financement” de l’EDIH, opéré par La Réunion Développement accompagne les bénéficiaires tout au long du processus, de l’identification des financements disponibles à l’obtention des aides.

Dans le cadre du module de travail n°6 :

Deux diag-datings ont été organisés les 23 et 25 septembre 2025 sur les parcs TechNord et TechSud de la Technopole de La Réunion, avec les contributions de la CCI Réunion et du CLUSIR ROI. Deux autres diag-datings ont également eu lieu lors de l’évènement SecNumEco les 29 et 30 octobre 2025.

Le recrutement d’un chargé de mission EDIH à la Technopole de La Réunion, le 20 octobre 2025, permet au projet de bénéficier d’une ressource supplémentaire. Après les recrutements de chargés de mission à temps plein au CLUSIR en janvier, puis à la CCIR en mai, ce recrutement porte la capacité de l’EDIH La Réunion proche de l’objectif moyen de 4,8 ETP (moyenne prévue sur trois ans).

En parallèle de l’activité de proposition d’évènements et de networking, la Technopole de La Réunion appui l’EDIH sur la collaboration avec le sous-groupe du GT Cyber des EDIH Français en charge de la cartographie nationale des acteurs, dont l’EDIH La Réunion est co-fondateur avec les EDIH suivant : EDIH Bretagne, Cybia (EDIH Ile-de-France/Campus Cyber), Loire Valley Data Hub (EDIH Val de Loire) et OccitanIA (DMA Occitanie).

L’EDIH La Réunion : un continuum Europe–France–Territoire au service de la cyber-résilience

En 2025, l’EDIH La Réunion s’est affirmé comme un exemple concret de continuum Europe–France–territoire au service de la transformation numérique et de la cyber-résilience. Le dispositif articule, de manière cohérente, un outil européen d’évaluation de la maturité numérique (DMA, issu du JRC et déployé au sein du réseau des EDIH), un outil national de diagnostic cybersécurité développé par l’ANSSI (CyberDépart / ex MonAideCyber), et une mise en œuvre opérationnelle locale structurée autour d’un catalogue de mesures directement aligné sur les recommandations issues des diagnostics.

Cette approche a permis de décliner un mécanisme complet, depuis l’évaluation et la priorisation des besoins jusqu’au financement et à l’implémentation des mesures, via un appel à manifestation d’intérêt ayant conduit à la sélection et à la mobilisation de prestataires réunionnais. À cet égard, il est particulièrement notable que

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

l'AMI a permis de référencer davantage de prestataires que prévu, ce qui constitue déjà un résultat structurant pour le territoire : le projet a contribué à faire émerger et consolider une offre locale adaptée, couvrant l'ensemble des besoins identifiés, sans angle mort.

Les résultats opérationnels observés en 2025 traduisent la montée en puissance rapide du dispositif : 115 évaluations ont été réalisées via l'outil d'évaluation de la maturité numérique de la commission Européeennedont l'acronyme est « DMA »[3], 70 diagnostics cybersécurité ont été conduits au moyen de CyberDépart[4] (ANSSI, ex MonAideCyber), et 20 structures ont été formées dans le cadre des sessions délivrées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion.

Enfin, la forte demande de financements dès le lancement a permis de roder rapidement l'ensemble des processus (dépôt, instruction, sécurisation des échanges, subventionnement et exécution), garantissant la robustesse du modèle pour la montée en charge. Ainsi, l'EDIH La Réunion est pleinement sur les rails pour atteindre les objectifs fixés en 2026, au bénéfice des entreprises et administrations réunionnaises

D. Le THD

1. Construction et commercialisation du réseau

En 2025 en matière de construction, les efforts de la régie et de ses prestataires ont été concentrés sur la levée des derniers points de blocage.

Ainsi au 31 décembre 2025 :

- L'intégralité des travaux de déploiement du Réseau d'Initiative Publique Réunion sont terminés et les 75 Points de Mutualisation sont commercialisés. Les derniers déploiements ont été effectués pour des logements isolés dans la zone du Pavillon sur Cilaos et Saint-Louis.

[3] https://european-digital-innovation-hubs.ec.europa.eu/fr/open-dma
[4] https://messervices.cyber.gouv.fr/cyberdepart/

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

- 25 519 locaux étaient éligibles aux offres fibre des opérateurs sur le Réseau d'Initiative Publique Réunion sur un total de 25 951 locaux à couvrir. Les logements non couverts sont issus de la densification et sont donc des locaux neuf ou réhabilités nouvellement livrés ou en prévisionnel.
- Les 6 communes que nous couvrons intégralement possèdent les meilleurs couverture fibre de l'île avec des taux fluctuants autour de 99 %

Les usagers confirment la forte appétence pour le service fibre optique de Réunion THD.

Fin 2025, environ **16 800 foyers ou entreprises** ont souscrits un abonnement auprès d'un FAI et sont actifs sur notre réseau, soit un taux de commercialisation légèrement supérieur à 65 %. Trois de nos communes présentent maintenant des taux moyens de commercialisation supérieurs à 70 %.

Deux communes présentent toujours des taux de commercialisation inférieurs à la moyenne : Cilaos et Salazie (avec des taux respectivement 20% et 10% inférieurs). Réunion THD, associé aux opérateurs, continue à mener des actions pour dynamiser la commercialisation dans ces zones.

En 2026 Réunion THD a aussi livré sur son réseau les premiers Boitiers de Raccordement d'Antennes Mobiles (sites mobiles ou points hauts) de l'île. La mise à disposition de ces BRAM est une autre manière de valoriser l'investissement public sur nos communes, en utilisant le réseau que nous avons déployé pour améliorer la qualité et la résilience des services de téléphonie mobile.

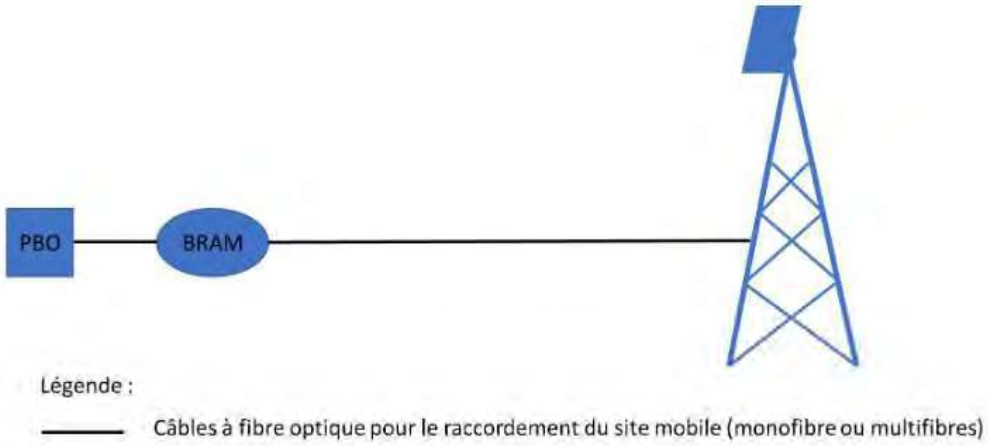

2. Exploitation et vie du réseau

Au titre de l'exploitation courante, Réunion THD a dû gérer 25 chantiers lourds de déplacement ou de reconstruction de segments de son réseau en 2025. Ces opérations sont de différentes natures, à l'initiative de tiers hors incidents majeurs :

- Des déplacements d'appuis (poteaux) ou des opérations de réaménagement
- Des opérations de dissimulation/enfouissement de réseau
- Des chantiers de dévoiement ou d'élargissement de chaussées ou d'ouvrages d'art, par exemple des travaux de résorption de radier

Cette année a aussi été marquée par le passage du cyclone tropical Garance qui a durement frappé l'île de La Réunion le vendredi 28 février 2025. Les pluies diluviennes et les vents violents de 200 à 250 km/h du météore ont causé des dégâts sans précédents sur tout le territoire. L'état de calamité naturelle exceptionnelle a été déclaré à compter du 8 mars 2025, complété par un arrêté du 21 mars 2025. Le cyclone tropical Garance a engendré des dégâts importants sur le réseau : câbles cassés ou arrachés, poteaux cassés, penchés ou couchés, point de branchement optique à remplacer, soudures à reprendre. Environ 90 zones d'incidents ont nécessité

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

des interventions, majoritairement dans le cirque de Salazie et sur la commune de Sainte-Rose. Grâce à la mobilisation des équipes de nos prestataires, nous avons été le premier opérateur d'infrastructure à rétablir intégralement ses communes.

Réunion THD a activé son assurance sur ce sinistre afin de se faire indemniser d'une partie des réparations.

Ce deuxième incident en 2 ans à néanmoins conduit à ce que l'assurance souhaite renégocier le contrat. Des échanges sont encore en cours, avec une issue incertaine sur le niveau de couverture, et les montants des primes et franchises.

3. Evolution du marché public

Courant 2025, trois avenants au marché CREM ont été validés et notifiés :

- **L'avenant 11** avec pour objectif
    - L'ajout de prix correspondant à des déploiements spéciaux du réseau (déploiement temporaire en ravine, câblage suspendu)
    - L'ajout de prix au titre de l'exploitation : gestion énergie des NRO et réhausse d'armoire

    - L'intégration en miroir des frais de reprise de malfaçons prévus dans les dernières versions des contrats clients pour rémunérer l'exploitant et des frais de modification du SI client associés à la mise en place de nouvelles fonctionnalités spécifiques ;
- **L'avenant 12** avec pour objectif
    - De prolonger la durée du marché de 3 mois et 20 jours afin d'assurer la continuité du service jusqu'à la mise en place du nouveau contrat
    - De préciser les conditions de la rémunération performancielle pour cette période
    - De modifier le BPU pour ajouter un prix unitaire de raccordement électrique temporaire du NRO de Sainte-Rose depuis un groupe électrogène externe. Cette prestation a été rendue nécessaire suite au passage de Garance
- **L'avenant 13** avec pour objectif

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

- L’ajout d’un prix correspondant à une opération spécifique de déplacement d’une armoire de rue à Sainte-Rose, à la suite de l’aménagement d’une piste cyclable

Le marché historique de conception, réalisation, exploitation et maintenance du réseau très haut débit en fibres optiques s’est terminé le 30 septembre 2025.

4. Notification du nouveau marché

Pour assurer la continuité du service public, un nouveau Marché Public Global de Performance (MPGP) a été lancé, visant l’exploitation, la maintenance et la densification du réseau THD, avec une évolution des infrastructures pour garantir un service optimal.

À la suite du dépôt de l’offre initiale le 3 mars 2025, deux sessions de négociation ont été tenues avec l’unique candidat ayant remis une offre. La première le 8 avril 2025 a principalement porté sur l’offre financière. La deuxième le 19 juin a permis d’affiner des détails techniques et financiers (révision du BPU, ajustements des délais et indicateurs de performance, modalités de densification, supervision et système d’information…)

L’offre finale du candidat a été remise le 26 juin 2025.

Ce marché a été attribué lors de la commission d’appel d’offres du 9 juillet 2025 pour une durée de 4 ans, reconductible une fois par décision et pour une durée de 4 ans.

5. Extinction du cuivre

La fermeture du réseau cuivre annoncée par Orange passe en pratique par deux étapes successives, qu’Orange doit annoncer en amont pour donner la plus grande visibilité possible :

La fermeture commerciale, première étape marquant la fin de la commercialisation et de la possibilité de souscription d’accès au réseau cuivre, tout en maintenant en activité les abonnements déjà souscrits.

La fermeture technique, seconde étape marquant la résiliation de l’ensemble des accès existants sur le réseau cuivre et entraînant ensuite le cas échéant la dépose du réseau (câbles, gaines, etc.) ou sa réutilisation pour le réseau fibre optique.

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

LE CALENDRIER DE FERMETURE TECHNIQUE DU RÉSEAU CUIVRE

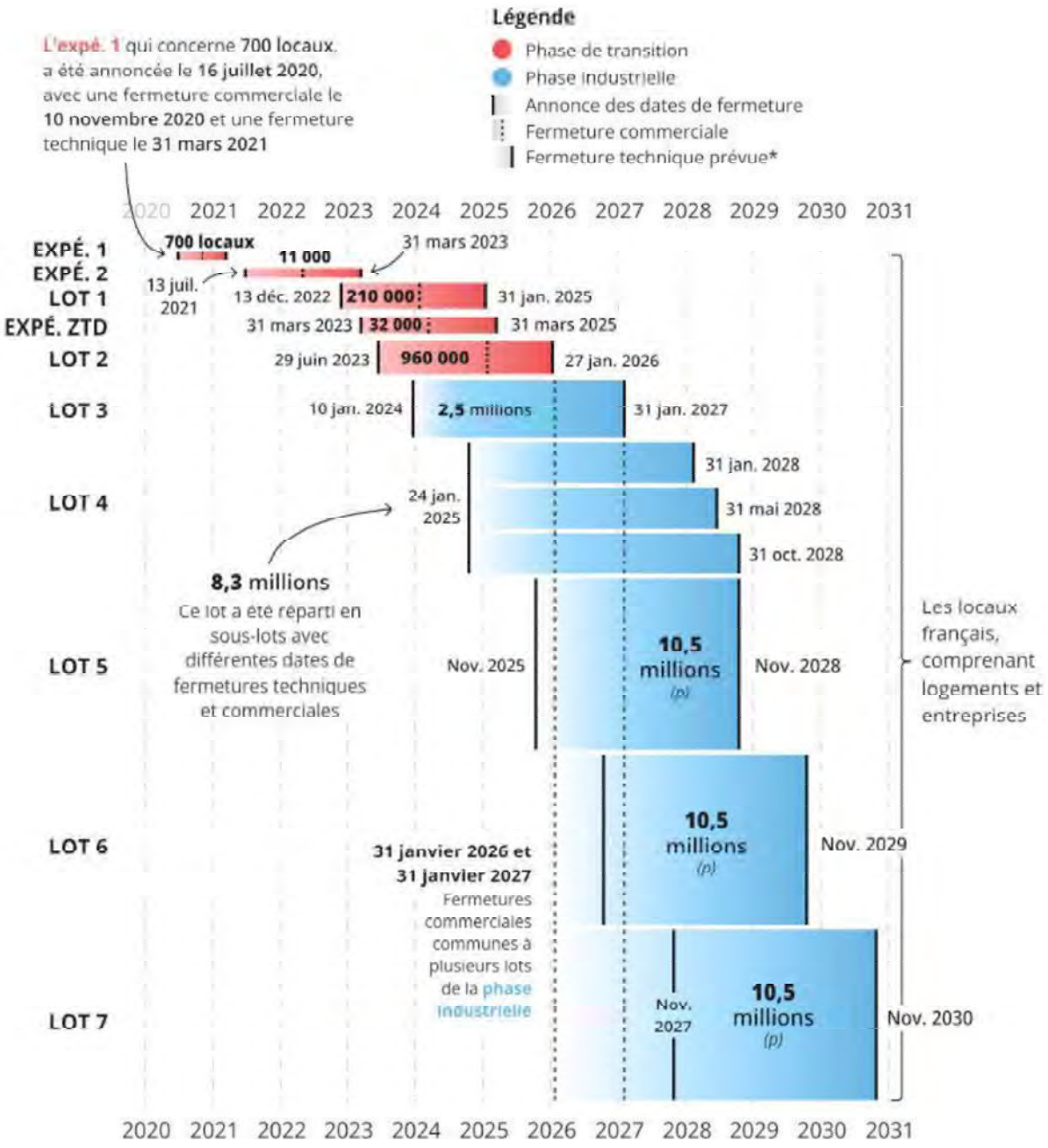

* Fermeture du réseau cuivre présentée par lots et conditionnée au respect des critères fixés par l'Arcep. En cas de non-respect des critères, la fermeture d'un lot annoncée pourrait être reportée.
(p) : nombre prévisionnel de locaux annoncé par Orange dans son plan de fermeture du cuivre en 2022.

L'état d'avancement du déploiement fibre sur nos communes nous a permis d'inscrire 6 de nos communes dans les lots de fermeture 2 (2 communes), 3 (3 communes) et 4 (1 commune).

L'Arcep a confirmé fin 2025

- Pour la fermeture technique : que toutes les communes Réunion THD passent les critères de validation

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

- Pour la fermeture commerciale : que toutes les communes Réunion THD (hors Saint Louis où nous ne couvrons que des écarts de la commune en complément d'un déploiement privé) sont validées pour la fermeture commerciale 2026

Réunion THD a continué en 2025 les travaux communs avec Orange sur toutes les communes concernées afin de rapprocher les bases de données de déploiement, et s'assurer ainsi chaque usager est bien éligible à la fibre et qu'aucun ne sera oublié ou ne subira de désagrément lors de la fermeture technique.

Ce travail conduit à échanger avec les communes et si nécessaire refaire ponctuellement des opérations de relevé terrain pour sécuriser les informations et fiabiliser notre base.

6. Relation avec les financeurs

Le réseau THD construit par Réunion THD bénéficie de subventions FEDER et Etat (FSN – Fonds pour la Société Numérique).

En 2025 Réunion THD a continué à échanger avec l'Etat à travers l'Agence nationale de la cohésion des territoires afin de recevoir le versement d'une demande formulée depuis 2024, ainsi que pour faire valoir une demande de modification des conditions de versement par composantes pour essayer de mobiliser au mieux les financements.

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

E. Le réseau Gazelle

1. Contexte général

Réunion THD exploite le réseau Gazelle depuis le 26 novembre 2020. L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des actions engagées en 2024, tout en constituant une année charnière marquée par des évolutions structurantes du réseau et de son modèle d'exploitation.

Cette période a été caractérisée par :

- la mise en service effective du nouveau cœur de réseau WDM Nokia 100G ;
- la gestion d'un événement climatique majeur avec le cyclone Garance ;
- la poursuite de la sécurisation du réseau via la boucle littorale ;
- l'engagement opérationnel du projet de Système d'Information Géographique (SIG EasyExploit) ;
- l'évolution du catalogue de services afin de maintenir la compétitivité du réseau Gazelle ;

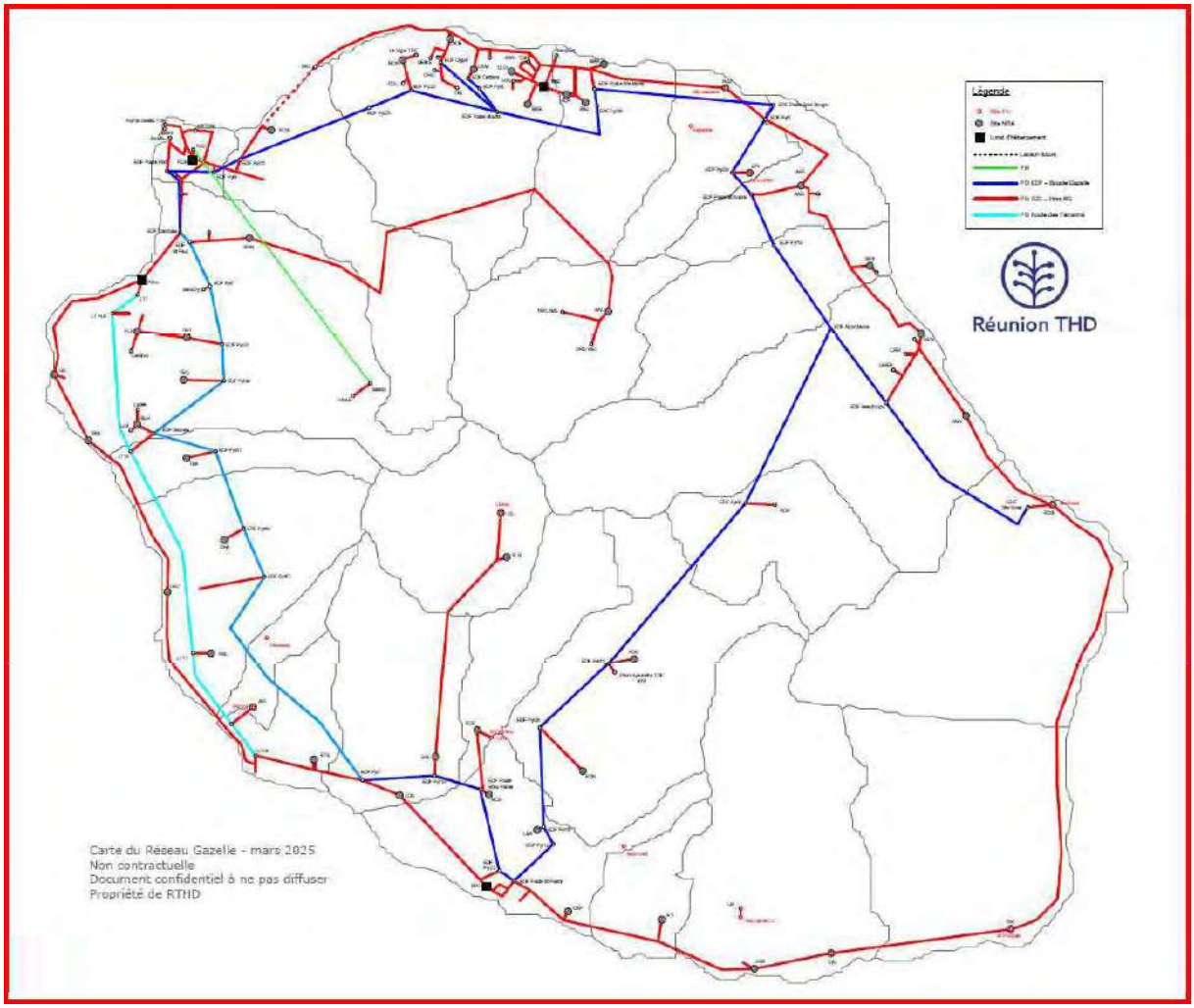

2. Exploitation et maintenance du réseau Gazelle

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

2.1 Marché d'exploitation et de maintenance

Le nouveau marché d'exploitation et de maintenance du réseau Gazelle, notifié le 8 août 2024, est pleinement entré en vigueur en 2025. Il est structuré sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire, avec négociation, pour une durée de deux ans, renouvelable une fois.

Ce marché est décomposé en deux lots :

- Lot 1 – Équipements actifs : ATS et Décibel ;
- Lot 2 – Infrastructures passives : Sogetrel.

Les prestations couvrent l'exploitation et la maintenance préventive et curative, la mise à niveau et la résilience du réseau, l'assistance à la commercialisation, la gestion des services activés et des fibres passives, la mise en place d'un outil SIG ainsi que le géoréférencement du réseau en classe A.

2.2 Accompagnement par l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

Dans un contexte marqué par des évolutions techniques, contractuelles et organisationnelles majeures, Réunion THD s'est appuyée en 2025 sur une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) afin de sécuriser le pilotage et l'évolution du réseau Gazelle.

L'AMO a accompagné la Régie tant sur le plan opérationnel que stratégique, notamment à travers :

- le suivi technique, contractuel et financier du nouveau marché d'exploitation et de maintenance ;
- l'analyse et la priorisation des actions de modernisation et de sécurisation du réseau ;
- l'appui à la gestion des incidents majeurs et aux retours d'expérience, en particulier à la suite du cyclone Garance ;
- la contribution aux réflexions sur l'évolution du catalogue de services et du modèle économique ;
- l'accompagnement des projets structurants, tels que le déploiement du SIG EasyExploit et le lancement du géoréférencement du réseau en classe A.

Cet accompagnement a permis à Réunion THD de renforcer la maîtrise globale du réseau, de sécuriser les décisions structurantes et d'inscrire l'exploitation du réseau Gazelle dans une trajectoire durable, adaptée aux enjeux techniques, réglementaires et économiques à venir.

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

3. Modernisation et évolution du réseau

Mise en service du réseau WDM 100G

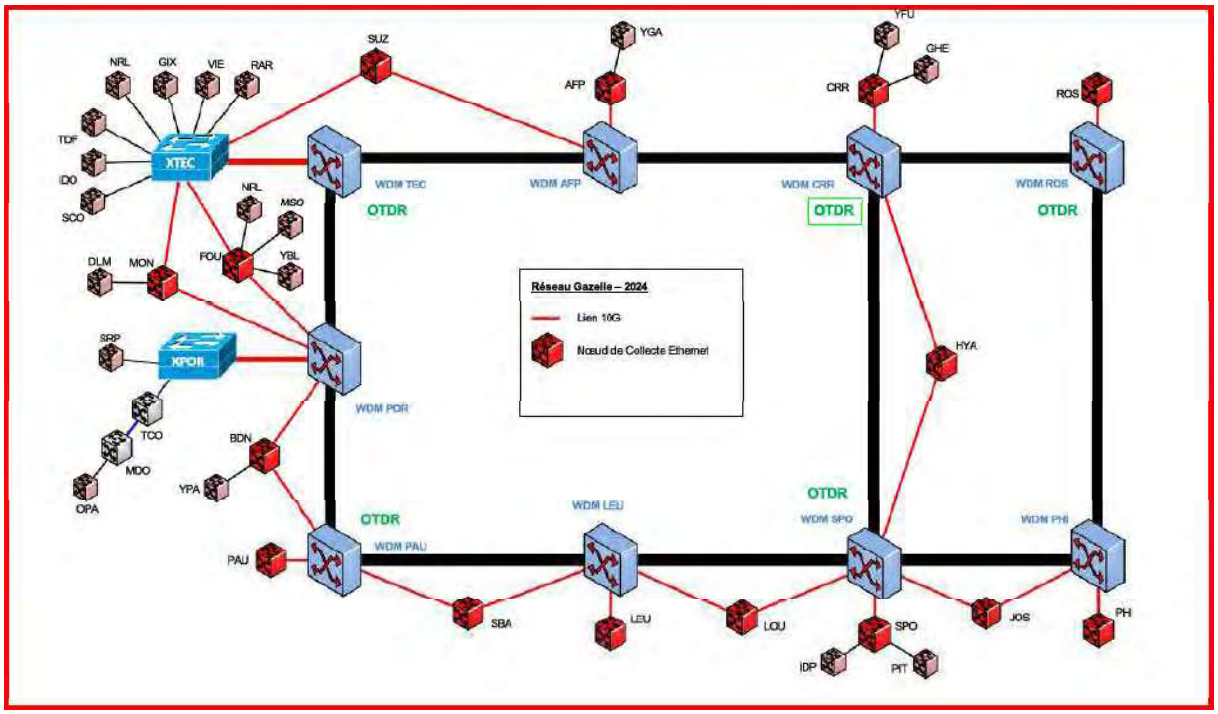

Figure 1 – Architecture simplifiée du cœur de réseau Gazelle après modernisation

L'année 2025 a vu l'aboutissement du projet de modernisation du cœur de réseau Gazelle avec la migration effective des services vers le nouveau réseau WDM Nokia 100G. L'évolution du réseau WDM vers une architecture basée sur deux anneaux de lambda 100G Nokia a été l'événement majeur du début d'année.

Les principales étapes ont été :

- la migration de l'ensemble des prestations BPE actives en février 2025 ;
- le démontage des équipements WDM Ekinops historiques et le lancement de leur traitement DEEE ;
- la mise en service complète du second anneau 100G via Sainte Rose et Saint Philippe à l'été 2025.

Ce nouveau réseau apporte une capacité accrue, une meilleure résilience, une architecture simplifiée et une réduction significative de l'obsolescence des équipements.

4. Gestion des incidents et résilience du réseau

4.1 Cyclone Garance – février 2025

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

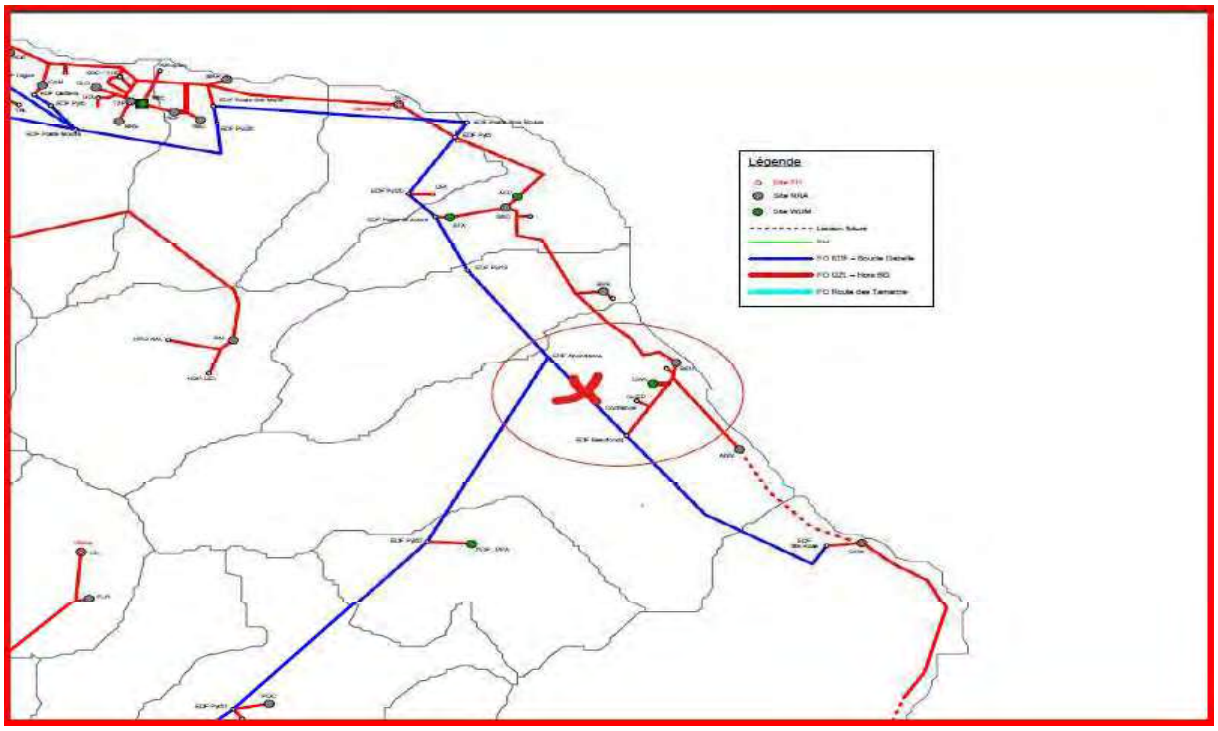

Le cyclone Garance, survenu le 28 février 2025, a provoqué des dommages majeurs sur les infrastructures optiques supportées par les lignes HTB EDF. Le cyclone a endommagé le réseau optique à Saint Benoit, Takamaka, Saint Gilles et au Colorado.
L'événement le plus impactant a concerné la rupture de continuité entre les sites d'Abondance et de Beaufonds, entraînant une coupure significative du réseau Gazelle dans l'Est de l'île.

L'événement le plus impactant a concerné la rupture de continuité entre les sites d'Abondance et de Beaufonds, entraînant une coupure significative du réseau Gazelle dans l'Est de l'île.

Dès les premières heures suivant le passage du cyclone, les équipes de Réunion THD et de l'exploitant se sont mobilisées afin d'évaluer les dégâts, sécuriser les sites et identifier les solutions de rétablissement. Un diagnostic technique complet a été réalisé en coordination avec EDF et ARTERIA afin de qualifier précisément les points de rupture et les contraintes d'accès.

Les conséquences opérationnelles ont inclus :

- L'interruption simultanée de plusieurs prestations FON ;
- la mise en œuvre de solutions de contournement temporaires a permis aux opérateurs (SRR, TELCO OI, C+T) de récupérer leurs services dans des délais très courts au regard de l'ampleur des dommages ;
- une adaptation au cas par cas des solutions techniques en fonction des besoins spécifiques des opérateurs (priorisation de certains flux critiques, ajustement des capacités provisoires, coordination renforcée avec les NOC opérateurs) ;
- des délais de rétablissement dépendants des travaux de reconstruction des lignes HTB par EDF.

Malgré la complexité de l'intervention en zone difficile d'accès, les premières remises en service ont été effectuées dans des délais maîtrisés, démontrant la réactivité conjointe de la Régie et de son exploitant. La situation temporaire perdure toutefois partiellement en raison des lignes haute tension d'EDF à reconstruire dans l'Est. EDF et son sous-traitant Axians ont confirmé qu'une vingtaine de fibres ont été cassées sur la portée du Grand Étang ; des solutions de remplacement sont toujours à l'étude.

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

La bascule sur les nouveaux câbles optiques entre Abondance et Beaufond est prévue dans le courant de l'année 2026, afin de restaurer une architecture pleinement résiliente.

Cet épisode a confirmé la vulnérabilité des segments encore appuyés sur les infrastructures électriques, mais également la capacité de réaction et d'adaptation opérationnelle de Réunion THD et de son exploitant. Il renforce la la pertinence stratégique des investissements engagés sur la boucle littorale sécurisée.

5. Maintenance préventive et curative

En 2025, les opérations de maintenance ont porté sur l'ensemble des composantes du réseau Gazelle : shelters, armoires de rue, pylônes béton et équipements actifs.

Les actions réalisées ont notamment permis :

- la conduite des visites annuelles réglementaires et techniques sur les sites programmés ;
- le traitement des opérations préventives planifiées (contrôles électriques, vérifications de climatisation et d'étanchéité, resserrage et nettoyage des équipements) ;
- la remise en conformité de plusieurs armoires présentant des phénomènes de corrosion ou d'usure ;
- la réalisation d'interventions curatives suite à signalements ou incidents ponctuels.

Ces opérations ont contribué au maintien d'un haut niveau de disponibilité du réseau en 2025, malgré un contexte climatique exceptionnel. Elles traduisent la montée en maturité de l'exploitation, avec une meilleure anticipation des besoins de maintenance et une planification renforcée des interventions.

Les actions engagées en 2025 s'inscrivent dans une démarche continue d'amélioration de la fiabilité et de la pérennité des infrastructures du réseau Gazelle.

6. Système d'Information Géographique (SIG)

6.1 Avancement du projet EasyExploit

Le projet de déploiement du SIG EasyExploit, validé en 2024, a connu une avancée significative en 2025. Les actions menées ont porté sur le nettoyage et l'homogénéisation des bases existantes, l'ajout de coordonnées manquantes et la restructuration de plusieurs couches de données.

La bascule complète vers EasyExploit est prévue au premier trimestre 2026. Cet outil constituera un levier structurant pour la supervision du réseau, la gestion patrimoniale, la préparation des travaux et la conformité réglementaire.

6.2 Projet de géoréférencement du réseau en classe A

Dans le cadre du renforcement de la maîtrise patrimoniale du réseau Gazelle et de l'anticipation des obligations réglementaires à venir, Réunion THD a intégré au nouveau marché d'exploitation et de maintenance une prestation de géoréférencement des réseaux en classe A.

Ce projet vise à cartographier avec une précision centimétrique (de l'ordre de 50 cm) l'ensemble des infrastructures du réseau Gazelle, qu'elles soient aériennes ou enterrées. Il constitue un enjeu majeur pour :

- la sécurisation des interventions et des travaux tiers (DR/DICT) ;
- la réduction des risques d'endommagement des ouvrages ;
- l'amélioration de la qualité et de la fiabilité des données patrimoniales ;

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

- la conformité avec la réglementation, qui rendra le géoréférencement de classe A obligatoire à compter du 1er janvier 2026.

Le déploiement opérationnel de ce géoréférencement est étroitement lié à la mise en service du SIG EasyExploit, qui constituera l'outil de référence pour l'exploitation et la valorisation de ces données.

Anticipation réglementaire 2026

En 2025, la Régie a engagé le programme de géoréférencement des infrastructures en classe A du réseau structurant, avec le lancement des premières opérations, le nettoyage des données existantes et la préparation de leur intégration dans le SIG.

Ce programme, initié en anticipation de l'entrée en vigueur des exigences de la loi anti-endommagement au 1er janvier 2026, a vocation à se poursuivre en 2026 afin d'atteindre progressivement la cible de 100 % du réseau structurant.

Par ailleurs, ce projet répond directement aux attentes exprimées par les opérateurs clients, qui ont sollicité à plusieurs reprises la mise à disposition de plans précis des infrastructures (fourreaux, tracés optiques, points techniques) aux formats SIG exploitables (shape, kmz). La production de données de classe A permettra ainsi d'améliorer la lisibilité du réseau, de faciliter les études de sécurisation et de renforcer l'attractivité commerciale du réseau Gazelle.

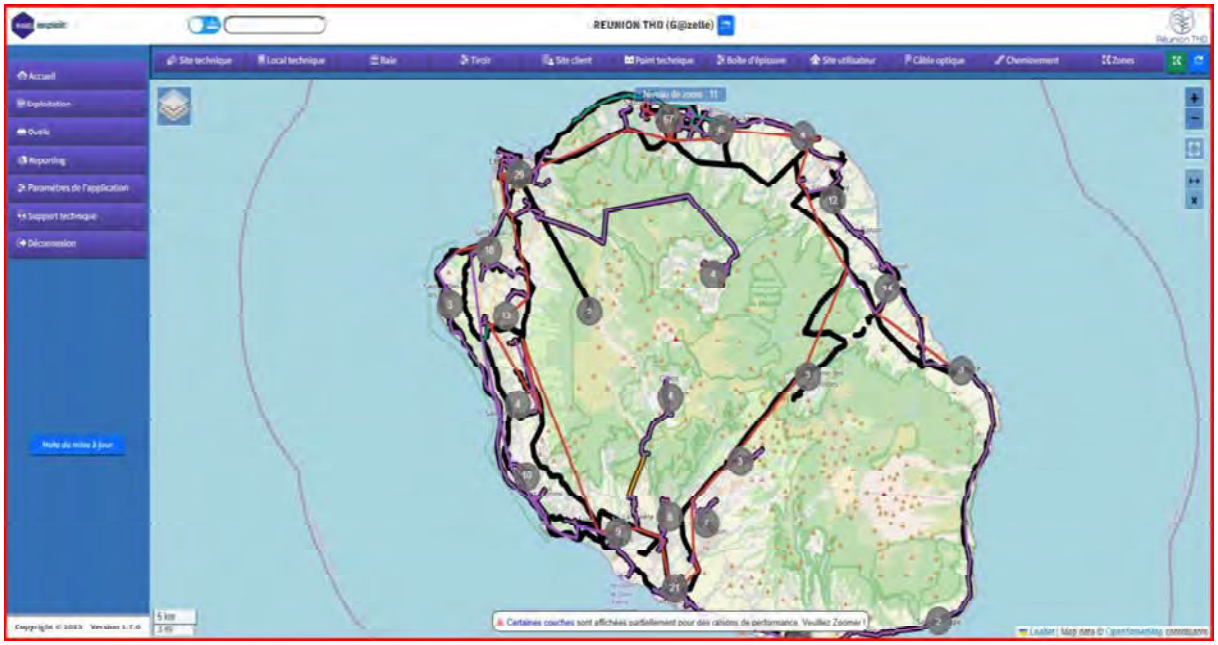

Figure – Première visualisation des données du réseau Gazelle dans le nouvel outil de gestion patrimoniale (SIG).

7. Evolution du catalogue de services Gazelle

7.1 Mise à jour du catalogue 2025–2026

En 2025, Réunion THD a engagé une révision structurante du catalogue de services Gazelle, la dernière mise à jour datant de 2022 pour la BPE et le GFU, et de 2023 pour la FON et l'IRU.
Cette évolution vise à maintenir la compétitivité du réseau, notamment face aux baisses tarifaires observées sur le marché, et à aligner certaines offres historiques sur les pratiques en vigueur.

Les principales évolutions portent sur :

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

- des baisses tarifaires significatives sur les offres BPE (-35 % à -53 %) ;
- la révision des tarifs IRU avec la sortie des 2 % de maintenance ;
- une baisse du tarif de location du Génie Civil ;
- l'ajout d'une offre d'hébergement en armoire de rue ;
- la suppression de l'offre WiMAX devenue obsolète.

L'entrée en vigueur est fixée au 1er août 2025 pour les offres BPE et GFU, et au 1er janvier 2026 pour les offres FON et IRU FON, afin de permettre aux opérateurs d'anticiper les impacts financiers.

8. Dialogue avec les opérateurs clients

En 2024 et 2025, Réunion THD a poursuivi une démarche active de concertation avec les opérateurs clients du réseau Gazelle (Orange, SRR/Mobius, Canal+ Télécom, Réunicable, Telco OI, iDOM).
Les échanges ont permis de recueillir des retours sur la qualité de service, d'identifier des attentes en matière de prévenance des maintenances programmées, de simplification des processus de commande et d'ajustement des offres IRU. Ces retours ont directement alimenté l'évolution du catalogue de services et les orientations stratégiques du réseau.

Évolution du parc de services et rationalisation des usages

L'année 2025 a été marquée par la résiliation d'un certain nombre de services historiques, principalement des prestations FON et BPE mises en service entre 2009 et 2015. Ces résiliations concernent majoritairement des liaisons hors Boucle Gazelle ou des services à faible débit, devenus moins adaptés aux usages actuels des opérateurs.

Ces évolutions s'inscrivent dans une démarche de rationalisation des infrastructures menée par les opérateurs, en cohérence avec la modernisation progressive de leurs propres réseaux, l'optimisation de leurs coûts d'exploitation et les arbitrages opérés à la suite d'événements climatiques majeurs, notamment le cyclone Garance.

Elles ne traduisent pas un désengagement du réseau Gazelle, mais une évolution des usages, confirmée lors des comités opérateurs, et renforcent la pertinence des orientations engagées par Réunion THD, notamment la modernisation du cœur de réseau, l'évolution du catalogue de services et le développement d'offres plus adaptées aux besoins actuels (IRU, sécurisation, services à plus forte valeur ajoutée).

9. Chiffres clés 2025

Cette synthèse présente les principaux indicateurs de l'année 2025, établis sur la base des rapports d'exploitation et de maintenance trimestriels (T2 et T3 2025) et des données consolidées disponibles à date.

Indicateur	Valeur 2025
Disponibilité équipements actifs	> 99,9 % (hors événement climatique majeur)
Incident majeur	Cyclone Garance – février 2025
Impact principal	Coupure Abondance – Beaufonds
Typologie de services dominante	FON
Part estimée du CA FON	≈ 90 à 95 %
SIG EasyExploit	Déploiement en cours de finalisation
Géoréférencement classe A	Programme lancé fin 2025

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

Indicateur	Valeur 2025
Échéance réglementaire	1er janvier 2026

9.1 Disponibilité du réseau

- Disponibilité globale des équipements actifs : > 99,9 % hors événements climatiques majeurs.
- Disponibilité des services BPE : conforme aux engagements contractuels, avec un impact ponctuel lié au cyclone Garance.
- Disponibilité des services FON : fortement dégradée sur certains tronçons Est à la suite du cyclone Garance, avec des rétablissements progressifs conditionnés aux travaux EDF HTB.

Ces indicateurs confirment un niveau de service globalement satisfaisant, malgré un contexte climatique exceptionnel en 2025.

9.2 Géoréférencement et maîtrise patrimoniale

En 2025, Réunion THD a engagé de manière opérationnelle le programme de géoréférencement du réseau Gazelle en classe A, conformément aux exigences réglementaires issues de la réforme anti-endommagement.

Les actions effectivement réalisées au cours de l'exercice ont porté sur :
- le lancement du programme de géoréférencement sur le réseau structurant ;
- la fiabilisation et le nettoyage des données patrimoniales existantes ;
- la structuration des référentiels techniques en vue de leur intégration dans le SIG EasyExploit ;
- la planification des campagnes de relevés complémentaires nécessaires à l'atteinte du niveau de précision requis ;
- l'analyse et le contrôle qualité des premiers livrables produits dans le cadre du marché.

Les premiers rendus transmis n'ayant pas atteint le niveau de précision et d'exigence attendu, la Régie a demandé des ajustements et compléments techniques avant validation. Cette démarche, inscrite dans une logique de maîtrise patrimoniale rigoureuse, a conduit à un décalage dans l'avancement opérationnel du programme.

À la clôture de l'exercice 2025, le programme de géoréférencement du réseau structurant est engagé et s'inscrit dans une démarche pluriannuelle. Au regard de l'étendue du réseau et des moyens nécessaires à la réalisation des relevés de précision, la mise en conformité en classe A sera conduite de manière progressive sur plusieurs exercices, selon un phasage priorisant les tronçons stratégiques.

Ce projet constitue un levier structurant pour la sécurisation des travaux tiers, l'amélioration de la qualité des données patrimoniales et la réponse aux attentes des opérateurs en matière de plans précis et exploitables, notamment aux formats SIG (shape, kmz).

9.3 Incidents majeurs

- Événement principal : Cyclone Garance – 28 février 2025.
- Impact réseau : coupure structurante entre Abondance et Beaufonds, isolement partiel de la boucle Gazelle historique.
- Prestations impactées : environ une douzaine de services FON.
- Délai de rétablissement : variable selon les tronçons, dépendant des reconstructions de lignes HTB par EDF.

Hors événement climatique, le réseau n'a pas connu d'incident systémique majeur en 2025.

9.4 Prestations exploitées (ordres de grandeur)

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

- FON (Fibres Optiques Noires) : typologie majoritaire des prestations, représentant la très grande majorité du chiffre d'affaires.
- BPE (Bande Passante Ethernet) : nombre limité de prestations mais rôle stratégique pour certains opérateurs et usages.
- Hébergement (HEB) : prestations concentrées sur quelques sites structurants (à Saint-Paul et au Port notamment).
- Location de Génie Civil et fourreaux : activité encore marginale, freinée par des tarifs jugés peu attractifs par les opérateurs.

9.5 Chiffre d'affaires par typologie de services (ordres de grandeur)

- FON : environ 90 à 95 % du chiffre d'affaires annuel du réseau Gazelle.
- BPE : de l'ordre de 4 à 6 % du chiffre d'affaires.
- Hébergement et autres services : part résiduelle inférieure à 5 %.

Cette répartition confirme la dépendance économique du réseau Gazelle aux prestations FON et l'enjeu stratégique que constitue la diversification du catalogue de services.

10.Conclusion

L'année 2025 a confirmé la robustesse du réseau Gazelle et la capacité d'adaptation de Réunion THD face à des enjeux techniques, climatiques et économiques importants. Les investissements réalisés et les orientations engagées constituent des bases solides pour garantir la continuité, la performance et l'attractivité du service public régional de télécommunications.

III. PROPOSITION

Sur la base du présent rapport, je vous propose :

• De prendre acte du rapport d'activité 2025 ;

• D'autoriser le directeur à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Directeur Général

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE

Projet d'acte

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport 2026-CA45-01-Rapport d'activité 2025,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De prendre acte du rapport d'activité 2025 ;

ARTICLE 2 : D'autoriser le directeur à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

Le Président de Réunion THD
Normane OMARJEE

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_RP-974-842430878-20260226-CA_45_01-DE